



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 avril 2022  
Français  
Original : anglais  
**Pour décision**

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2022**

14-17 juin 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

### Rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2021

#### *Résumé*

Le présent rapport est le quatrième et dernier rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021 que la Directrice générale de l'UNICEF soumet au Conseil d'administration de l'UNICEF.

Il s'accompagne de rapports sur l'application du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021 et sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies<sup>a</sup>, d'une annexe conjointe sur la mise en œuvre du chapitre commun, et d'un compendium des données et d'un tableau de bord des résultats.

On trouvera à la section VI les éléments d'un projet de décision.

<sup>a</sup> Résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale.

\* [E/ICEF/2022/9](#).



## I. Aperçu général

1. Au cours de la dernière année de son Plan stratégique pour 2018-2021, l'UNICEF s'est employé avec ses partenaires à protéger les droits de tous les enfants contre les répercussions de la crise mondiale alimentée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les conflits et les changements climatiques. Les enfants vivant dans les pays les plus pauvres, des contextes fragiles et des situations de conflits ainsi que dans les communautés les plus mal desservies et victimes des plus grandes discriminations, ont été les plus durement touchés. Tout au long des quatre années couvertes par le Plan stratégique, l'UNICEF a accéléré ses efforts pour leur apporter les services et le soutien essentiels nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable liés aux droits de l'enfant, qui n'étaient déjà pas sur la bonne voie avant la pandémie de COVID-19, accélération dont le rythme doit désormais doubler à septupler. Face à la pandémie, l'organisation a saisi les occasions d'innover et de défendre la cause des enfants, élargi ses partenariats et orienté son action vers le renforcement de la résilience des systèmes, des communautés, des familles et des enfants.

2. L'année 2021 a été marquée par des besoins humanitaires extraordinaires, l'escalade des conflits et les crises prolongées – notamment en Afghanistan, en Éthiopie, au Myanmar et au Yémen – la destruction des vies, des moyens de subsistance et des infrastructures ayant entraîné de graves violations des droits de l'enfant et contraint des enfants et leurs familles à fuir leur foyer. On estime que les enfants représentent 42 % des 82,4 millions de personnes déplacées de force dans le monde<sup>1</sup>. Au premier trimestre de 2021, le nombre des cas vérifiés d'enlèvement et de violence sexuelle à l'encontre d'enfants dans les zones de conflit a augmenté de plus de 50 % et de 10 %, respectivement, par rapport à la même période en 2020. Dans le même temps, seules 37 des 61 parties à un conflit se sont engagées à mettre en œuvre des plans d'action officiels pour protéger les enfants<sup>2</sup>.

3. Près de la moitié des enfants du monde, soit environ un milliard de personnes, vivent dans 33 pays extrêmement vulnérables aux effets des changements climatiques. Ils sont exposés à de multiples dangers qui se superposent, comme les vagues de chaleur, les cyclones, les inondations, les sécheresses, les maladies à transmission vectorielle et la pollution de l'air, de l'eau, des sols et des aliments<sup>3</sup>. Les enfants y sont plus vulnérables que les adultes, et ceux qui vivent dans la pauvreté et n'ont pas accès aux services essentiels sont particulièrement exposés à leurs conséquences mortelles. À mesure que les chocs climatiques aggravent la pauvreté et réduisent l'accès aux soins de santé, à la nutrition, à la protection, à l'eau potable et à l'assainissement, ces enfants deviennent encore plus vulnérables.

4. Pour les enfants touchés par la précarité et par des crises humanitaires complexes, où la conjonction des conflits et des effets des changements climatiques ont déjà dévasté les communautés, la pandémie a aggravé les risques et restreint les possibilités. Dans le centre du Sahel, les menaces d'attaques armées et la COVID-19 ont entraîné la fermeture de plus de 5 000 écoles, 1,1 million d'enfants ont été déracinés en 2021 (soit une augmentation de 64 % par rapport à 2020) et des millions

---

<sup>1</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), base de données statistiques du HCR sur les populations.

<sup>2</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « L'UNICEF avertit que les graves violations des droits des enfants lors de conflits sont en hausse dans le monde », communiqué de presse, 31 décembre 2021.

<sup>3</sup> UNICEF, *The Climate Crisis is a Child Rights Crisis: Introducing the Children's Climate Risk Index* (New York, 2021).

d'autres ont été confrontés à l'aggravation de la pauvreté, de la faim, de la pénurie d'eau, de la violence, des atteintes et de l'exploitation<sup>4</sup>.

5. Deux ans après le début de la pandémie, les préjudices subis par les enfants sont indéniablement évidents. La crise a plongé 100 millions d'enfants supplémentaires dans une pauvreté multidimensionnelle et, en 2021, plus d'un milliard d'enfants – soit la moitié des enfants du monde – vivaient sans les moyens essentiels tels que les soins de santé, une nutrition adéquate, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à un logement sûr ou à l'éducation<sup>5</sup>. Les familles étant en proie à des difficultés, 12 millions d'enfants de plus ont été exposés au risque de malnutrition, et le risque s'est accru de les voir choisir des mécanismes de survie dangereux, exposant jusqu'à 10 millions de filles supplémentaires au risque de mariage précoce au cours de la prochaine décennie et 9 millions d'enfants supplémentaires au risque de travail des enfants d'ici à la fin de 2022.

6. Les progrès vers une éducation de qualité pour tous ont continué à dérailler et les interruptions sans précédent de la scolarité ont assombri les prévisions concernant la pauvreté des apprentissages parmi les enfants vivant dans des pays à revenu faible et intermédiaire, les chiffres étant passés de 50 % à 70 %. Au moins 24 millions d'enfants supplémentaires devraient abandonner l'école, qui viennent s'ajouter au plus de 260 millions d'enfants déjà déscolarisés avant la pandémie<sup>6</sup>. Dans le même temps, près de la moitié des enfants réfugiés ne sont toujours pas scolarisés, tandis que les enfants déplacés à l'intérieur des pays dans des environnements fragiles ont souvent encore moins de possibilités à cet égard<sup>7</sup>.

7. Il faudra attendre un certain temps avant de connaître les multiples répercussions de la pandémie sur la mortalité infantile, mais les données disponibles en 2020 ne font pas apparaître les revers redoutés ; les perturbations des services se sont avérées moins graves que prévu, et les mesures de lutte contre la pandémie ont limité l'exposition à des facteurs sanitaires négatifs tels que la pollution atmosphérique et ont pu avoir des effets protecteurs contre les maladies infectieuses qui contribuent aux décès des moins de 5 ans. Pourtant, tous les pays ne sont pas sur la bonne voie pour ce qui est de mettre fin à la mortalité évitable des enfants de moins de 5 ans d'ici à 2030. Cinq millions d'enfants de moins de 5 ans sont morts en 2020, 43 % de ces décès étant survenus dans des situations de fragilité ou de conflit<sup>8</sup>. Dans le même temps, les échecs enregistrés en matière de vaccination systématique ont entraîné une augmentation de 3,4 millions en 2020 du nombre d'enfants qui ne sont pas du tout vaccinés (dont beaucoup vivent dans des zones touchées par des conflits)<sup>9</sup>.

8. En 2021, les vaccins contre la COVID-19 et les nouveaux traitements ont commencé à atténuer les effets mortels du virus, mais l'accès très inégal perpétue les inégalités que la pandémie avait déjà creusées. Dans les pays à faible revenu, 1 personne sur 7 seulement a reçu au moins une dose de vaccin, contre 2 sur 3 dans

<sup>4</sup> ONU Info, « In central Sahel, "needs are growing faster than generosity" », 27 janvier 2022.

<sup>5</sup> UNICEF, « COVID-19 impacts on child poverty », page Web. Voir [www.unicef.org/social-policy/child-poverty/covid-19-socioeconomic-impacts](http://www.unicef.org/social-policy/child-poverty/covid-19-socioeconomic-impacts).

<sup>6</sup> João Pedro Azevedo et autres, « Learning poverty updates and revisions: what's new? », Learning Poverty Monitoring Series, n° 1 (Washington, D.C., Banque mondiale, 2021).

<sup>7</sup> HCR, *Coming Together for Refugee Education* (Genève, 2020).

<sup>8</sup> Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Levels and Trends in Child Mortality: Report 2021* (New York, UNICEF, 2021).

<sup>9</sup> Organisation mondiale de la Santé, « Couverture vaccinale », page Web, juillet 2021. Voir <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/immunization-coverage>.

les pays à revenu élevé<sup>10</sup>. Les faits donnent à penser que les économies des pays riches rebondissent plus rapidement que celles des pays plus pauvres<sup>11</sup>.

9. Malgré les perturbations des services liées à la pandémie, l'UNICEF est venu en aide à un nombre croissant d'enfants en menant des interventions vitales pour lutter contre l'émaciation tout au long de 2020 et 2021, en passant à des approches simplifiées au niveau communautaire qui ont permis de détecter 154 millions de cas d'enfants souffrant d'émaciation sévère en 2021, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2020, et de traiter près de 5,5 millions d'entre eux, soit une augmentation de 10 %. Avec le soutien de l'UNICEF, dans les 52 pays visés par le Plan d'action « Chaque nouveau-né », le pourcentage de femmes recevant au moins quatre visites de soins prénatals est passé à 64 % en 2021, contre 51 % en 2016, et le pourcentage de mères recevant des soins postnatals est passé à 65 %, contre 48 %.

10. En 2021, l'UNICEF a apporté son soutien aux pays pour assurer la continuité de l'apprentissage pendant les fermetures d'écoles et aider les enfants à combler les pertes d'apprentissage, en œuvrant dans tous les secteurs pour faciliter la réouverture des écoles en toute sécurité et protéger le financement de l'éducation, et en transposant à plus grande échelle des solutions d'apprentissage numérique adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants ainsi qu'aux contextes dans lesquels ils vivent. Tout au long de l'année, l'UNICEF a aidé 48,6 millions d'enfants non scolarisés à accéder à l'éducation, dont 6,4 millions d'enfants en situation de déplacement et 31,7 millions en situation de crise humanitaire.

11. Les activités de plaidoyer de l'UNICEF ont permis une percée majeure en ce qui concerne la non-détention d'enfants, et plus de 45 000 enfants dans 84 pays ont été libérés de détention depuis le début de la pandémie<sup>12</sup>. Grâce à une programmation conjointe avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 7,6 millions d'adolescentes exposées au risque de mariage précoce ont bénéficié d'interventions de prévention et de prise en charge en 2021, contre 2,1 millions en 2017. Les programmes tenant compte des questions de handicap ont bénéficié à plus de 4,8 millions d'enfants handicapés dans 148 pays, y compris dans des situations humanitaires, soit plus du double des 2,2 millions ayant reçu une aide en 2020. L'UNICEF a atteint les objectifs d'élargissement de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base, ce dont ont respectivement bénéficié 69,9 millions et 59,6 millions de personnes tout au long de la période 2018-2021.

12. Pour permettre au système des Nations Unies d'apporter un soutien plus efficace et mieux coordonné aux pays, l'UNICEF a contribué à la vision d'un nouveau contrat social à l'échelle du système, comme le Secrétaire général l'a préconisé dans son rapport intitulé *Notre programme commun*, et à la mise en œuvre des mandats liés à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. En tant qu'acteur clé de la riposte des Nations Unies à la COVID-19 et à ses répercussions socioéconomiques, l'UNICEF a facilité un accès équitable et accéléré aux vaccins contre la COVID-19 et à d'autres fournitures et services essentiels dans 144 pays, en coopérant avec des partenaires pour faire face à la pénurie en matière d'approvisionnement, aux fortes augmentations des prix et à la perturbation sans précédent des chaînes d'approvisionnement mondiales.

13. Les défis interdépendants auxquels le monde est confronté rendent plus urgente encore la nécessité de redynamiser le multilatéralisme – mais ces dernières années, la coopération au sein de la communauté mondiale a beaucoup faibli. Dans un contexte

<sup>10</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, « Global Dashboard for Vaccine Equity ».

Disponible à l'adresse suivante : <https://data.undp.org/vaccine-equity/>.

<sup>11</sup> UNICEF, *Prospects for Children in 2022: A Global Outlook* (New York, 2022).

<sup>12</sup> UNICEF, *Detention of Children in the Time of COVID-19* (New York, 2021).

de menaces croissantes pour la paix et la sécurité mondiales, d'inégalités généralisées, de discrimination accrue, de tensions sociales et de violence, de rétrécissement de l'espace civique et d'érosion de l'état de droit et du respect des droits humains, les enfants paient le prix d'échecs dont ils ne sont pas responsables. Aujourd'hui, leur avenir dépend de l'inversion de cette trajectoire et de la manière dont ils coopéreront pour gérer la pandémie et faire face aux changements climatiques, aux conflits et aux vulnérabilités.

14. Guidé par son nouveau Plan stratégique pour 2022-2025, l'UNICEF a relevé le niveau de ses ambitions et vise la transformation systémique nécessaire pour remplir son mandat et réparer les injustices faites aux enfants. Alors que les enfants et les jeunes du monde entier s'expriment et mènent des actions pour soutenir leurs communautés et appeler au changement afin d'assurer leur avenir, l'UNICEF mobilise ses partenaires autour de l'urgence et des possibilités offertes par ce moment. Ensemble, nous devons nous efforcer de mettre fin à la pandémie le plus rapidement possible et d'assurer une reprise socialement et financièrement inclusive grâce à des investissements à long terme dans le capital humain et les systèmes résilients ; nous devons protéger les droits des enfants vivant dans des situations de crise humanitaire et des situations précaires ; et nous devons prendre des mesures décisives et concertées pour atténuer les changements climatiques et nous adapter aux conséquences que les enfants les plus vulnérables et leurs communautés ressentent déjà.

## **II. Performance au regard des groupes d'objectifs et des priorités transversales**

15. Après quatre ans de mise en œuvre du Plan stratégique – malgré les énormes difficultés posées par la pandémie mondiale au cours des deux dernières années – l'UNICEF a atteint un taux de réalisation de 100 % pour 19 des 25 domaines de résultats, ou s'en est approché. Soixante-six pour cent des cibles relatives aux produits du Plan stratégique ont été atteintes ou presque atteintes, 21 % ont été manquées de peu et 13 % l'ont été de manière significative.

16. La principale raison pour laquelle 34 % des cibles relatives aux produits n'ont pas été atteintes tient aux effets cumulés de la COVID-19, dont a résulté une redéfinition majeure des priorités en matière de programmation et de ressources par l'UNICEF et ses partenaires. Les tendances en matière de performance sur l'ensemble de la période couverte par le Plan stratégique montrent que deux ans après le début de la mise en œuvre, et avant la pandémie, 74 % des niveaux d'étape avaient été atteints ou presque, pour tomber à 66 % lorsque les taux de progression au niveau des produits ont ralenti et, dans certains cas, se sont arrêtés en 2020 et 2021 – en particulier dans le Groupe d'objectifs 1, où une attention importante a été accordée à la riposte à la pandémie.

17. Les conséquences de la pandémie sur la réalisation des objectifs varie selon les groupes d'objectifs du Plan stratégique et les domaines de résultats correspondants. Dans certains cas, s'agissant par exemple de certains résultats en matière de protection de l'enfance, la pandémie a stimulé des percées. En ce qui concerne les cibles relatives aux produits qui n'ont pas été atteintes, une analyse approfondie révèle une série de causes immédiates – toutes déterminées par la pandémie – liées au financement, aux défis opérationnels et sectoriels, et à la définition d'objectifs trop ambitieux basés sur des hypothèses qui ne se sont pas concrétisées, s'agissant notamment de certains objectifs revus à la hausse lors de l'examen à mi-parcours entrepris au début de la pandémie.

18. La qualité des ressources s'est une fois de plus avérée cruciale en ce qu'elle permet à l'UNICEF de s'adapter avec souplesse et rapidité à l'évolution des circonstances et aux défis à relever pour obtenir des résultats. Une comparaison de la performance eu égard aux résultats sur l'ensemble de la période couverte par le Plan stratégique montre que les taux de progression ont été légèrement supérieurs dans les domaines de résultats où la part de ressources ordinaires était plus importante – ce qui démontre le caractère crucial d'un financement flexible et de qualité pour gérer la complexité et élaborer des programmes répondant aux besoins au niveau national.

19. Les données relatives aux résultats n'étaient pas disponibles pour tous les indicateurs et tous les pays à la fin de l'année 2021. Sur la base des dernières informations disponibles, 47 % des indicateurs de résultats ont été atteints ou ont enregistré des progrès significatifs en 2021. Comme l'a montré l'examen à mi-parcours du Plan stratégique, les taux élevés des indicateurs de résultats produits par l'UNICEF ne se sont pas toujours traduits par des changements quant aux indicateurs de résultats et aux indicateurs d'impact, qui reflètent les contributions de tous les partenaires.

## A. Groupe d'objectifs 1 : Chaque enfant survit et prospère

20. La pandémie de COVID-19 a ruiné les progrès réalisés dans tous les domaines liés à la survie, à la santé, à la croissance et au développement de l'enfant. Des millions d'enfants meurent chaque année de causes évitables. Sans une action immédiate, 54 pays ne parviendront pas à atteindre la cible de l'objectif de développement durable relative à la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et 61 ne parviendront pas à atteindre la cible relative à la mortalité néonatale. Bien que les données les plus récentes, datant de 2020, ne fassent pas apparaître d'augmentation significative de la mortalité infantile due à la crise de la COVID-19, il faudra un certain temps avant que les conséquences de la pandémie soient claires<sup>13</sup>.

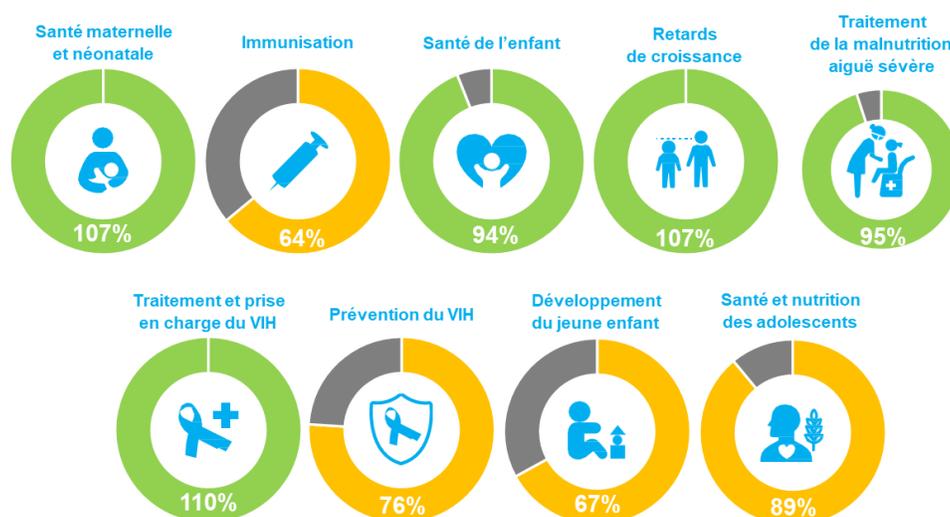
21. Les données relatives à la couverture vaccinale révèlent les répercussions de la pandémie et les perturbations qui en résultent pour les systèmes de santé mondiaux. De nombreux indicateurs ne sont pas en voie d'atteindre les cibles liées aux objectifs de développement durable et au Programme pour la vaccination à l'horizon 2030, et il a été organisé moins d'activités de vaccination supplémentaires pour éradiquer la polio et le tétanos. La couverture mondiale de la troisième dose de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, stagnante depuis 2010, est désormais sur une trajectoire descendante, après être passée de 86 % en 2019 à 83 % en 2020.

22. La pandémie a perturbé les programmes de santé et de nutrition dans les écoles, qui sont essentiels pour la santé des enfants et des adolescents, et a entraîné des ruptures des stocks de produits vitaux tels que les sels de réhydratation orale. Les progrès dans des domaines tels que le traitement par sels de réhydratation orale, la recherche de soins pour la pneumonie et les soins prénatals dispensés aux adolescentes âgées de 15 à 19 ans stagnent.

23. En matière de nutrition de l'enfant, les progrès réalisés depuis 2000 prouvent que des changements positifs sont possibles et se produisent à grande échelle – mais il reste encore beaucoup à faire. La proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance a été réduite d'un tiers (55 millions) à l'échelle mondiale. Pourtant, le phénomène de l'émaciation persiste à des taux alarmants, menaçant la vie de 45,4 millions d'enfants.

<sup>13</sup> Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, 2021.

24. Alors que de graves difficultés ont persisté en 2021, l'UNICEF a obtenu des résultats significatifs en faveur des enfants, tout en trouvant des solutions aux obstacles systémiques qui continuent d'entraver leurs droits à la santé, à la nutrition et au développement. Au niveau des produits, les taux de progression de l'UNICEF ont dépassé 90 % dans cinq des neuf domaines de résultats du Groupe d'objectifs 1. C'est dans le domaine de la vaccination que les progrès ont été les plus lents, en ce qui concerne les cibles relatives aux produits liées à l'introduction de vaccins dans les calendriers de vaccination nationaux, en raison notamment du détournement des ressources pour endiguer la pandémie et lancer le programme de vaccination contre la COVID-19. Les progrès ont également été lents dans les domaines de résultats que sont le développement du jeune enfant et la prévention du VIH. Dans le domaine de résultats concernant la santé et la nutrition des adolescents, la cible relative aux produits relevant des programmes de santé scolaire pour les adolescents n'a pas été atteinte. En raison des difficultés associées à l'ouverture des écoles du fait de la COVID-19 et des conflits touchant certains pays, la communication des données concernant cet indicateur a été disparate. La santé et la nutrition en milieu scolaire constituent un domaine important dans lequel des investissements sont nécessaires.



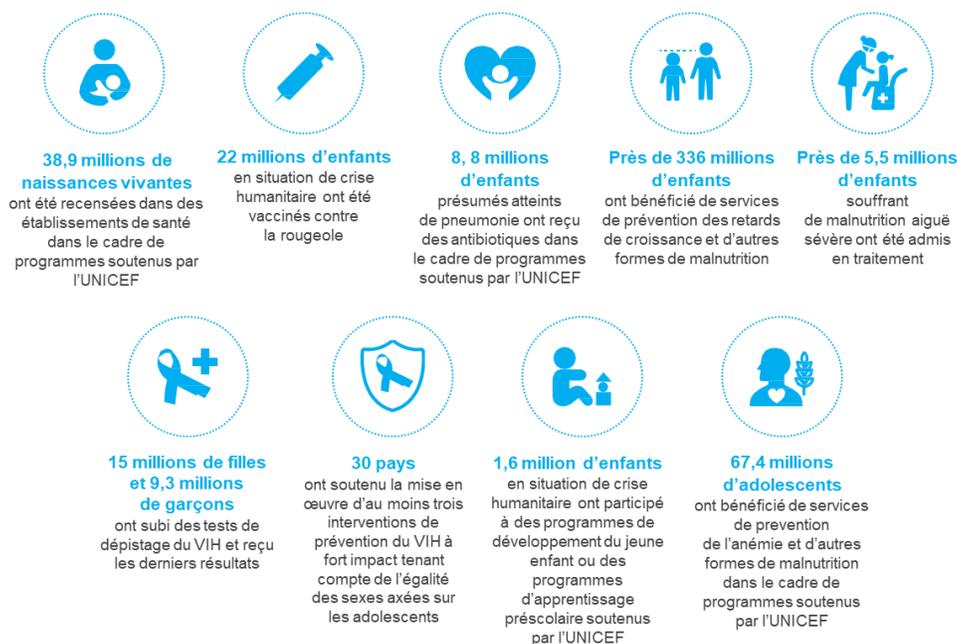
#### Taux de progression, par domaine de résultats

● ≥ 90% ● = 60–89% ● ≤ 59%

25. En 2021, le nombre d'accouchements faits dans des établissements de santé grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF est passé à 38,9 millions, soit 180 millions pour la période 2016-2020. La proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié est passée à 80 % dans les 52 pays cibles du Plan d'action « Chaque nouveau-né ». Les interventions en matière de soins prénatals et postnatals ont augmenté : le pourcentage de femmes ayant bénéficié d'au moins quatre visites prénatales est passé à 64 %, contre 51 % en 2016, et le pourcentage de mères ayant bénéficié de soins postnatals est passé à 65 %, contre 48 %.

26. Dans 25 pays à forte prévalence, 8,8 millions d'enfants présumés atteints de pneumonie ont reçu les antibiotiques appropriés grâce aux programmes appuyés par l'UNICEF. Au Ghana, par exemple, l'UNICEF a lancé le projet Scaling Pneumonia Response Innovations pour renforcer la qualité des soins contre la pneumonie en formant le personnel de santé, en planifiant et en mettant en place des systèmes d'approvisionnement en oxygène et en élargissant l'accès à l'amoxicilline sous forme de comprimé dispersible adapté aux enfants.

27. Dans les contextes humanitaires, la diffusion de messages sur les comportements liés à la prévention des maladies et à l'accès aux services de santé a permis de toucher 812,2 millions de personnes, 22 millions d'enfants âgés de 6 mois à 15 ans ont été vaccinés contre la rougeole, et plus de 1,6 million de personnes ont reçu des moustiquaires imprégnées d'insecticide grâce à des programmes soutenus par l'UNICEF. Au total, 9,5 millions de personnes ont reçu des moustiquaires imprégnées d'insecticide au cours de la période 2016-2021, tant dans le contexte de l'action humanitaire que dans celui du développement.



28. En 2021, le soutien de l'UNICEF a aidé les pays à relancer, et à accélérer, les progrès réalisés en matière de nutrition avant la pandémie. L'UNICEF a fourni à près de 336 millions d'enfants des services de prévention des retards de croissance et d'autres formes de malnutrition (soit une hausse de 38 % par rapport à 2020), et 67,4 millions d'adolescents ont bénéficié de services de prévention de l'anémie et d'autres formes de malnutrition et d'une aide (soit une augmentation de 91 % par rapport à 2020).

29. Alors que la pandémie a désorganisé les services, l'UNICEF a adopté des approches simplifiées au niveau communautaire aux fins de la détection et du traitement précoces de l'émaciation, faisant ainsi s'accroître le nombre d'enfants bénéficiant d'interventions essentielles à leur survie en 2020 et 2021. En 2021, il a aidé 30 pays à adopter de telles approches, ce qui a permis de détecter 154 millions de cas d'enfants souffrant d'émaciation sévère (soit 9 % de plus qu'en 2020) et de traiter près de 5,5 millions d'enfants (soit 10 % de plus), dont 88,9 % se sont rétablis.

30. L'UNICEF a dépassé les cibles les plus importantes en matière de nutrition. De 2017 à 2021, le nombre de pays disposant d'une stratégie nationale de prévention des retards de croissance est passé de 41 à 66 (cible : 60) ; le nombre de pays disposant de programmes visant à améliorer la diversité de l'alimentation des enfants est passé de 30 à 63 (cible : 60) ; le nombre de programmes visant à améliorer la nutrition maternelle est passé de 47 à 73 (cible : 70) ; et le nombre de pays disposant de programmes de prévention de la surcharge pondérale chez les enfants est passé de 15 à 31 (cible : 30). L'UNICEF a dirigé le groupe nutrition et est intervenu dans 27 situations d'urgence en matière de nutrition, permettant à 5 millions d'enfants de

bénéficier d'un traitement contre l'émaciation sévère dans des contextes humanitaires.

31. Le nombre de pays disposant d'une politique ou d'un plan d'action national de développement du jeune enfant est passé de 67 en 2018 à 99 en 2021, ce qui témoigne d'un engagement politique croissant dans ce domaine. En 2021, 13 pays s'étaient dotés de mesures, de lois ou de réglementations en rapport avec au moins deux politiques en faveur de la famille (congé parental, soutien à l'allaitement, garde d'enfants et allocations familiales), contre 6 en 2020. En outre, 128 s'étaient dotés de programmes multisectoriels de développement du jeune enfant relevant de l'État, contre 80 en 2018, et 61 d'entre eux avaient établi des plans d'action chiffrés, soit près de deux fois plus qu'en 2018, ouvrant la voie à une mise à l'échelle durable. En 2021, près de 1,6 million d'enfants de moins de 5 ans dans 76 pays ont participé à des programmes de développement du jeune enfant et d'apprentissage précoce soutenus par l'UNICEF dans des contextes humanitaires. Toutefois, ces enfants ne représentent que 57 % des 2,8 millions d'enfants auxquels l'UNICEF entendait venir en aide. La demande d'interventions en matière de développement du jeune enfant et d'apprentissage précoce a rapidement dépassé les capacités et les ressources existantes, mettant en évidence la nécessité d'une promotion plus stratégique pour atteindre les niveaux de référence définis dans les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Nonobstant le nombre d'enfants bénéficiaires, l'approche du Plan stratégique en matière de développement du jeune enfant visait également à soutenir les systèmes pour qu'ils progressent en maturité afin d'assurer aux enfants des environnements propices au plein développement de leur potentiel. De ce point de vue, les changements transformateurs observés de 2018 à 2021 sont considérés comme considérables, car le nombre de pays institutionnalisant des politiques et des programmes multisectoriels en matière de développement du jeune enfant tout au long de la période a augmenté de manière constante.

32. En 2021, les dépenses globales engagées au titre des programmes relevant du Groupe d'objectifs 1 dans 157 pays se sont élevées à 2,53 milliards de dollars, dont 1,39 milliard de dollars consacrés à l'action humanitaire.

## **B. Groupe d'objectifs 2 : Chaque enfant apprend**

33. La crise liée à la COVID-19 a paralysé les systèmes éducatifs dans le monde entier, compromettant davantage encore les avancées vers l'objectif de développement durable n° 4 et menaçant d'anéantir les progrès réalisés partout dans le monde en matière d'accès à l'éducation et de qualité de l'enseignement. Les fermetures d'écoles ont duré en moyenne 224 jours, touchant plus de 1,6 milliard d'élèves au plus fort de la pandémie. Bien que des possibilités d'apprentissage à distance existent dans presque tous les pays, au moins 463 millions d'étudiants dans le monde restent exclus, principalement faute de politiques d'apprentissage à distance ou de manque d'équipement. Lorsque l'apprentissage à distance a été proposé, sa qualité et sa portée ont considérablement varié, ne remplaçant que partiellement l'apprentissage en personne.

34. Les faits montrent que les pertes d'apprentissage qui en résultent sont considérables, qu'elles touchent de manière disproportionnée les enfants et les jeunes les plus marginalisés et qu'elles exacerbent la crise mondiale de l'apprentissage plus encore qu'on ne le craignait auparavant. Dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire, les taux de pauvreté des apprentissages (proportion d'enfants incapables de lire et de comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans), déjà supérieurs à 50 % avant la pandémie, pourraient atteindre 70 %. Pendant ce temps, jusqu'à 80 %

des enfants en situation de déplacement n'ont pas les niveaux d'alphabétisation attendus.

35. Les fermetures d'écoles ont causé plus que des interruptions de l'enseignement. Près de 370 millions d'enfants dans 150 pays n'ont pas reçu de repas scolaires<sup>14</sup>. Neuf millions d'enfants supplémentaires seront exposés au risque de travail des enfants d'ici à la fin 2022<sup>15</sup>. Cette génération d'enfants en âge d'être scolarisés risque de perdre 17 000 milliards de dollars de revenus au cours de son existence en conséquence de la fermeture des écoles<sup>16</sup>, soit l'équivalent de 14 % du produit intérieur brut mondial actuel<sup>17</sup>.

36. En 2021, l'UNICEF a travaillé avec ses partenaires à l'atténuation des effets de la pandémie en offrant un enseignement à distance pour les enfants, notamment en développant des solutions d'apprentissage numérique ; en coordonnant son action avec celle des secteurs de la santé et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) ; en offrant aux professionnels de l'éducation des possibilités d'apprentissage, un soutien et des conseils en matière de santé mentale et de bien-être psychosocial ; en renforçant la résilience des systèmes éducatifs ; et en protégeant le financement de l'éducation. Mission : rétablir l'éducation en 2021, un nouveau partenariat avec la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a mis l'accent sur un retour en toute sécurité dans les écoles pour tous les apprenants ; l'atténuation des pertes d'apprentissage ; la garantie de l'accès à des services holistiques à l'école ; le soutien aux enseignants ; et l'élargissement de l'apprentissage numérique. Giga, initiative lancée en 2019 par l'UNICEF et l'Union internationale des télécommunications, a par ailleurs permis de connecter plus de 3 000 écoles à Internet.

37. Pour l'avenir, l'UNICEF préconise de s'attaquer d'urgence aux pertes d'apprentissage et de venir en aide aux enfants les plus marginalisés, notamment en protégeant le financement de l'éducation au moyen d'allocations équitables. L'organisation profitera du Sommet sur la transformation de l'éducation – dont le Secrétaire général a demandé la tenue dans le cadre de la suite donnée au rapport intitulé *Notre programme commun*, et qui doit avoir lieu en septembre 2022 parallèlement à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale – pour appeler les gouvernements et les acteurs de l'éducation à résoudre la crise de l'apprentissage.

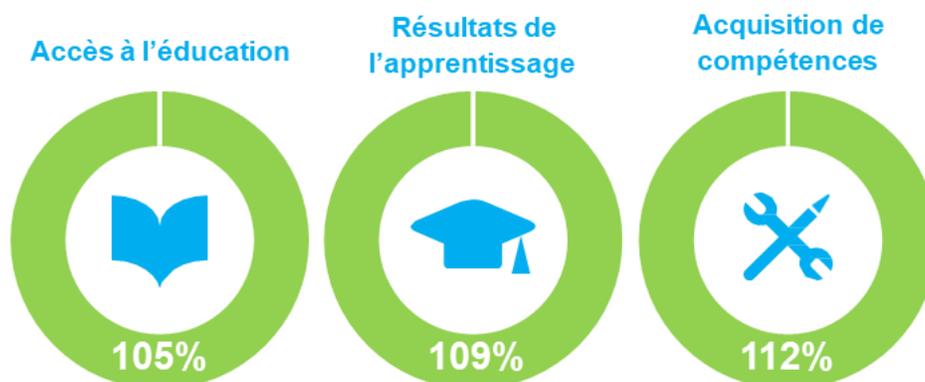
---

<sup>14</sup> João Pedro Azevedo et autres, « Learning poverty updates and revisions ».

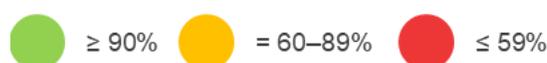
<sup>15</sup> Organisation internationale du Travail et UNICEF, *Child Labour: Global Estimates 2020, Trends and the Road Forward* (New York, 2021).

<sup>16</sup> Valeur actuelle.

<sup>17</sup> Artur Borowski et autres, « Missing more than a classroom: the impact of school closures on children's nutrition », document de travail Innocenti (Florence, Italie, Centre de recherche Innocenti, 2021).



#### Taux de progression, par domaine de résultats



38. Au niveau des produits, les taux de progression dans les trois domaines de résultats du Groupe d'objectifs 2 étaient supérieurs à 90 % en 2021. Les progrès ont été les plus lents en ce qui concerne l'objectif de résultat concernant les systèmes éducatifs efficaces pour ce qui est des acquis relevant du domaine de résultats 2.

39. En 2021, l'UNICEF a aidé 48,6 millions d'enfants non scolarisés (50 % de filles) à accéder à l'éducation, ce qui porte le total à 149 millions depuis 2016. Parmi eux, on compte 6,4 millions d'enfants en situation de déplacement (dont 48 % de filles) et 31,7 millions d'enfants vivant dans des situations de crise humanitaire. Quarante-deux millions d'enfants (18,1 millions dans des contextes humanitaires) ont reçu du matériel pédagogique, ce qui porte le total depuis 2016 à 137 millions d'enfants, et 85 586 comités de gestion scolaire ou organismes similaires ont reçu une formation. Quarante-cinq pour cent des pays ayant bénéficié d'une aide étaient dotés de systèmes d'enseignement et d'apprentissage tenant compte des questions de genre.

40. Les programmes de développement des compétences soutenus par l'UNICEF ont bénéficié à 33 millions d'enfants dans 91 pays, dont la moitié étaient des filles et 1,7 million se trouvaient dans des situations de crise humanitaire. Vingt-huit pour cent des pays soutenus par l'UNICEF disposaient de systèmes institutionnalisant le développement de compétences équitables entre les sexes en matière d'apprentissage, d'autonomie personnelle, de citoyenneté active et/ou d'aptitude à l'emploi.



**48,6 millions d'enfants non-scolarisés** ont reçu une éducation préscolaire ou un enseignement primaire ou secondaire



**Plus de 42 millions d'enfants** ont reçu des ressources pédagogiques individuelles pour le primaire et le secondaire ou l'apprentissage préscolaire



**33,3 millions d'enfants** ont participé à des programmes de développement des compétences nécessaires à l'apprentissage, à l'autonomie personnelle, à la citoyenneté active et/ou à l'aptitude à l'emploi

41. Sur les 62 millions d'enfants ciblés par l'appel à l'action humanitaire en faveur des enfants en 2021, 31,7 millions (50 % de filles) ont bénéficié de programmes d'éducation préscolaire, primaire ou secondaire. Ainsi, au Mali, l'UNICEF a donné accès à l'éducation à 209 643 enfants (dont 104 522 filles) dans des zones touchées par le conflit, grâce à des interventions axées sur l'éducation formelle et non formelle, et 810 enseignants ont été formés au soutien psychosocial, aux principes de la pédagogie et à la gestion des salles de classe dans le contexte de la réduction des risques de conflit et de catastrophe, venant ainsi en aide à 47 384 élèves (dont 24 434 filles).

42. L'UNICEF a continué à négocier avec des parties à des conflits et des groupes armés afin de protéger les établissements scolaires contre les attaques et d'encourager l'approbation et la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

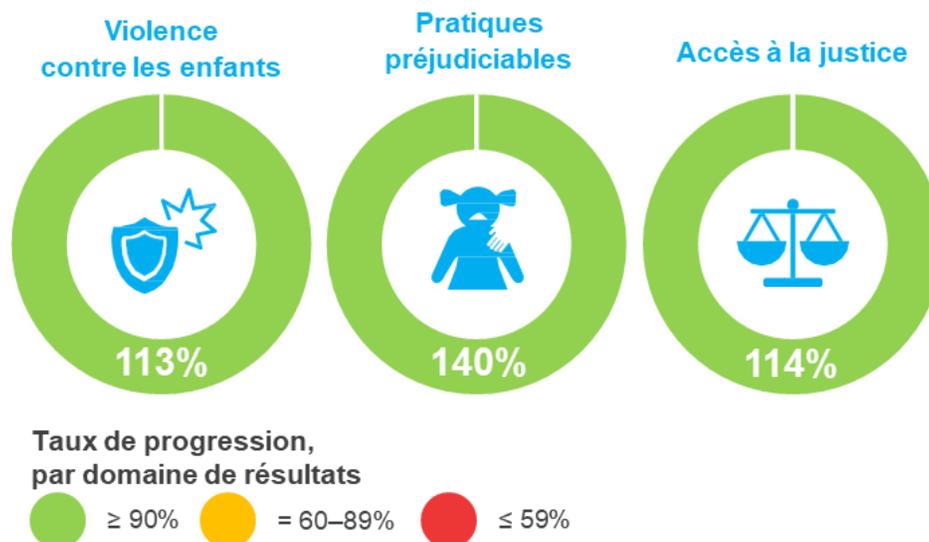
43. En 2021, les dépenses globales engagées au titre des programmes relevant du Groupe d'objectifs 2 dans 147 pays se sont élevées à 1,19 milliard de dollars, dont 683 millions de dollars consacrés à l'action humanitaire.

### **C. Groupe d'objectifs 3 : Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation**

44. Les progrès en matière de protection des enfants réalisés depuis des décennies ont permis d'accroître l'enregistrement des naissances et de réduire le nombre de mariages d'enfants et la pratique des mutilations génitales féminines, la proportion d'enfants au travail étant restée à 9,6 % parmi les enfants âgés de 5 à 17 ans depuis 2016. Cependant, les projections actuelles indiquent que les répercussions de la pandémie de COVID-19 pourraient éroder les acquis et compromettre les avancées vers la réalisation des objectifs de développement durable liés à la protection.

45. L'UNICEF opère un recentrage stratégique axé sur la prévention des violations touchant la protection de l'enfance, tant dans les contextes de développement que dans les contextes humanitaires. Pour l'avenir, l'UNICEF affirme la nécessité : de renforcer les systèmes de protection, y compris le personnel des services sociaux ; d'investir davantage dans l'accès à la justice et de lutter conjointement contre la violence à l'égard des femmes et des enfants ; d'approfondir la coopération intersectorielle ; de mettre davantage l'accent sur le changement social et comportemental et sur les programmes porteurs de changement en matière de genre ; d'assurer la participation des enfants en tant qu'agents du changement, notamment dans les processus administratifs et judiciaires qui les concernent ; et de donner la priorité à l'inclusion des enfants handicapés et des enfants en situation de déplacement dans les systèmes de protection de l'enfance.

46. Au niveau des produits, en 2021, les taux de progression de l'UNICEF ont dépassé 100 % dans les trois domaines de résultats du Groupe d'objectifs 3. Les progrès ont été les plus lents en ce qui concerne les cibles relatives aux produits liées aux systèmes d'assurance qualité concernant le travail des services sociaux et des services de protection des enfants en situation de déplacement. Au niveau mondial, le goulot d'étranglement qui a compromis l'établissement de systèmes d'assurance qualité concernant le travail des services sociaux a été la mise en place de systèmes d'autorisation ou d'accréditation, la pandémie ayant conduit les pays à privilégier la continuité des services sociaux plutôt que des investissements à plus long terme en faveur de la qualité.



47. La libération d'un nombre sans précédent d'enfants détenus a été un accomplissement majeur en 2021. Depuis le début de la pandémie, plus de 45 000 enfants dans 84 pays ont été libérés. En 2021, 384 000 enfants dans 81 pays, soit près de la moitié de tous les enfants en contact avec la justice et des organes administratifs, ont bénéficié de services de justice adaptés à leur cas, contre 210 000 dans 48 pays en 2017, la cible fixée pour 2021 ayant ainsi été dépassée de plus de 17 points de pourcentage.

48. Dans 129 pays, l'UNICEF est venu en aide à 4,4 millions d'enfants ayant subi des violences (environ 53 % de filles et 47 % de garçons), grâce à des services de santé, d'action sociale, de justice et de police, soit 80 % de plus qu'en 2017. Près de 45 000 enfants handicapés dans 64 pays ont bénéficié de ces services, contre 10 000 dans 10 pays en 2017.

49. Les alliances régionales, notamment avec l'Union africaine, et les progrès réalisés par le Programme mondial du Fonds des Nations Unies pour la population et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance visant à mettre fin aux mariages d'enfants ont permis à 7,6 millions d'adolescentes dans 47 pays de bénéficier d'interventions de prévention et de prise en charge, contre 2,1 millions dans 23 pays en 2017. En 2021, ces chiffres incluaient plus de 11 000 adolescentes en situation de handicap dans 20 pays, soit 10 fois plus qu'en 2017.

50. L'amélioration de l'interopérabilité avec d'autres secteurs, notamment celui de la santé, la décentralisation accrue des services et les investissements dans la numérisation ont changé la donne, même durant la pandémie, en favorisant l'enregistrement des naissances, des faits d'état civil et des statistiques vitales. On observe, par rapport à 2017, une croissance exponentielle des services de notification (+134 %), d'enregistrement (+90 %) et de certification (+149 %) soutenus par l'UNICEF. Quarante-sept pays ont mis en place des services d'enregistrement des naissances gratuits et universels au sein de leur système d'état civil, contre 14 en 2017.



**12 millions d'enfants, d'adolescents et de personnes ayant des enfants à leur charge**

en situation de crise humanitaire ont bénéficié au niveau local d'un accompagnement psychosocial et de services de santé mentale



**7,6 millions d'adolescentes** ont bénéficié, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, d'interventions de prévention et de soins visant à lutter contre les mariages d'enfants



**37,9 millions de naissances** dans 63 pays ont été enregistrées dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF

51. Avec l'appui continu de l'UNICEF, les programmes communautaires de soutien en matière de santé mentale et d'aide psychosociale, y compris les campagnes de sensibilisation ciblées, ont bénéficié à plus de 8,4 millions d'enfants et d'adolescents dans 111 pays (soit une hausse de 170 % par rapport à 2017, dans 54 pays supplémentaires), et à près de 3,6 millions de parents et de pourvoyeurs de soins dans 97 pays. L'aide que l'UNICEF apporte aux adolescents âgés de 10 à 14 ans a augmenté de 62 % depuis 2020, et l'aide en faveur des enfants handicapés a plus que quintuplé depuis 2017.

52. En 2021, l'UNICEF a fourni des services de protection à près de 2,3 millions d'enfants en déplacement dans 74 pays, soit une augmentation de 140 % par rapport à 2017. Plus de 179 000 enfants non accompagnés et séparés ont bénéficié de programmes de recherche et de réunification des familles et d'une protection de remplacement dans 67 pays. En ce qui concerne les enfants séparés de leurs familles alors qu'ils fuyaient l'Afghanistan, l'UNICEF a dirigé la coordination transfrontalière interinstitutions dans quatre régions et offert des conseils techniques aux gouvernements pour retrouver et réunir les familles ou recommander des solutions de remplacement sûres en attendant la réunification.

53. Conformément à la résolution [1612 \(2005\)](#) du Conseil de sécurité, l'UNICEF a surveillé les violations graves commises contre des enfants dans 21 situations incluses dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les conflits armés. Dans 19 pays, l'UNICEF a fourni une protection et un soutien à la réintégration à 13 000 enfants qui avaient quitté des forces ou des groupes armés. Dans 21 pays où les mines terrestres et les restes explosifs de guerre mettent en danger les enfants et les familles, 5,2 millions d'enfants ont bénéficié d'une assistance aux rescapés et reçu des messages d'information destinés à prévenir les accidents.

54. L'UNICEF a continué à élargir les systèmes et programmes visant à protéger les communautés de l'exploitation et des atteintes sexuelles qui sont le fait d'acteurs de l'humanitaire et du développement, ce qui a permis à 117 bureaux de pays d'entreprendre de mettre en place des systèmes de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, et à 53 d'entre eux de se doter de tels systèmes en 2021, après avoir élaboré des plans d'action nationaux, déployé le Protocole des Nations Unies sur la prise en charge des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, renforcé les systèmes d'orientation vers les mécanismes d'assistance et procédé au renforcement des capacités des partenaires. Dans 93 pays, 61 millions d'enfants et d'adultes ont désormais accès à des moyens sûrs et accessibles de signalement des cas

d'exploitation et d'atteintes sexuelles, soit une multiplication par près de 10 par rapport à 2017.

55. En 2021, les dépenses globales engagées au titre des programmes relevant du Groupe d'objectifs 3 dans 151 pays se sont élevées à 773 millions de dollars, dont 422 millions de dollars consacrés à l'action humanitaire.

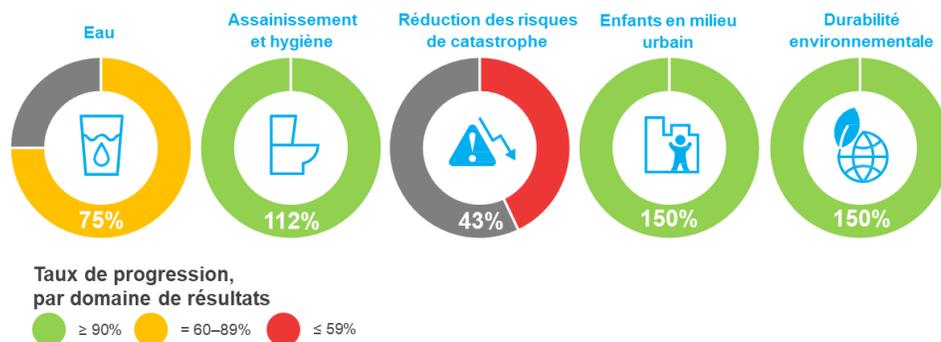
#### **D. Groupe d'objectifs 4 : Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre**

56. Malgré les résultats significatifs des programmes WASH de l'UNICEF, le monde aura du mal à atteindre l'objectif de développement durable n° 6, et les droits des enfants et des familles à l'eau potable et à l'assainissement ne seront pas concrétisés. En 2021, 3,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des installations sanitaires sûres, un quart d'entre elles ne bénéficient pas de services d'approvisionnement en eau gérés en toute sécurité et un tiers ne disposent pas chez elles d'installations pour se laver les mains au savon. Le monde est en passe d'atteindre la cible de l'objectif de développement durable consistant à éliminer la défécation en plein air, mais les taux sont encore élevés, voire en hausse, dans certains pays d'Afrique subsaharienne, dans certaines régions d'Asie du Sud et en Océanie<sup>18</sup>.

57. En 2021, l'UNICEF s'est concentré sur le renforcement des systèmes WASH nationaux, a tiré parti de son rôle de chef de file dans ce secteur pour élargir la coopération en faveur des systèmes WASH et a prêté son concours aux autorités nationales et locales pour la mise en œuvre des politiques liées à ces systèmes, au climat et à la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'à la planification et à la budgétisation tenant compte des enfants. L'UNICEF met désormais davantage l'accent sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans des institutions telles que les écoles et les établissements de santé, le renforcement de la résilience des systèmes WASH aux changements climatiques, la prise en compte de la sécurité de l'approvisionnement en eau et l'élargissement des programmes adaptés aux enfants pour lutter contre les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les risques de catastrophe. Parallèlement, les situations d'urgence partout dans le monde – notamment la crise humanitaire en Ukraine – montrent clairement que le soutien de l'UNICEF aux services WASH d'urgence reste nécessaire.

58. Malgré les difficultés persistantes dues à la pandémie, aux changements climatiques et aux crises économiques, l'UNICEF a atteint ou dépassé la plupart des cibles du Groupe d'objectifs 4. Au niveau des produits, les taux de progression de l'UNICEF ont dépassé 90 % dans trois des cinq domaines de résultats du Groupe d'objectifs 4. C'est dans le domaine de résultats lié à la réduction des risques de catastrophe que les progrès ont été les plus lents au regard de la cible relative aux produits concernant les plans nationaux ou locaux de gestion des risques tenant compte des enfants. Dans le domaine de l'eau, l'UNICEF a dépassé l'objectif ambitieux de venir en aide à 60 millions de personnes en quatre ans, mais le rythme des progrès a été lent pour ce qui est de l'exécution des plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau au niveau local en raison de l'évolution des priorités stratégiques dans les pays de programme.

<sup>18</sup> Données du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, « Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000-2020: five years into the SDGs » (Genève, OMS et UNICEF, 2021).



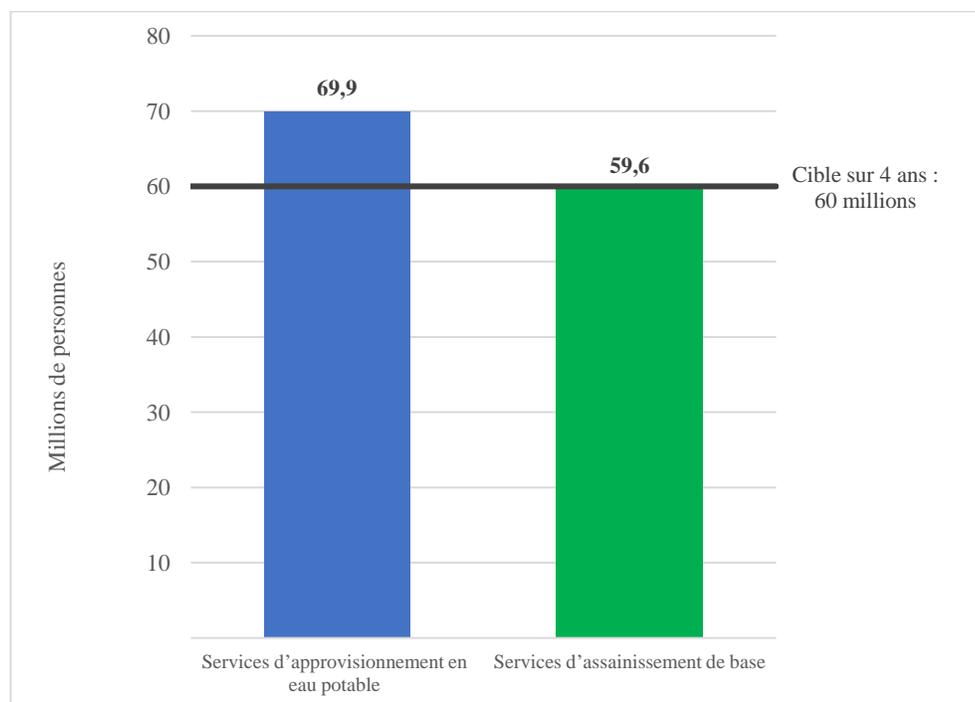
59. Tout au long de la période 2018-2021, l'UNICEF a permis à 69,9 millions de personnes d'accéder à l'eau potable et à 59,6 millions de personnes de bénéficier de services d'assainissement de base, alors que l'objectif était de 60 millions dans chaque cas (fig. I). Un nombre croissant de systèmes WASH soutenus par l'UNICEF sont résilients aux changements climatiques, et en 2021, l'UNICEF a mobilisé des partenaires gouvernementaux dans 87 pays autour de programmes WASH résilients à ces changements. L'aide d'urgence a atteint une moyenne annuelle de 38,8 millions de bénéficiaires dans le domaine de l'eau et de 9,5 millions de bénéficiaires dans le domaine de l'assainissement, soit plus de 40 % de plus que durant toute autre période depuis le début du suivi systématique en 2007.

60. En 2021, 106 pays ont mis en œuvre à l'échelle locale, avec le soutien de l'UNICEF, des programmes nationaux visant à promouvoir le lavage des mains, l'objectif de 78 pays ayant ainsi été dépassé. Grâce aux programmes d'aide humanitaire de l'UNICEF, 33,3 millions de personnes ont obtenu ou retrouvé l'accès à des services d'approvisionnement en eau potable et à des services d'hygiène, et 8,4 millions à des services d'assainissement. Plus de 1,3 million de filles et de femmes ont bénéficié de services d'urgence en matière d'hygiène menstruelle assurés par l'UNICEF.



61. Les plus vastes opérations de secours, notamment en Afghanistan, en Éthiopie et au Yémen, ont été menées pour répondre à des crises alimentées par des conflits et des chocs climatiques, notamment des sécheresses et des tempêtes, et exacerbées par la COVID-19. En Éthiopie, l'UNICEF a fourni de l'eau potable et des services d'assainissement et d'hygiène aux communautés les plus touchées, y compris des communautés déplacées et des communautés d'accueil, permettant à environ 4,9 millions de personnes d'avoir accès à de l'eau potable (dépassant l'objectif de 2,2 millions de personnes) et à 500 000 personnes d'avoir accès à des installations sanitaires de base (82 % des 610 000 personnes ciblées), tout en diffusant auprès de plus de 3,1 millions de personnes des messages d'information sur les risques.

Figure I  
**Nombre de personnes supplémentaires bénéficiant d'un accès à des services d'approvisionnement en eau potable sûrs et à des services d'assainissement de base dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (2018-2021)**



62. En 2021, les dépenses globales engagées au titre des programmes relevant du Groupe d'objectifs 4 dans 122 pays se sont élevées à 1,11 milliard de dollars, dont 758 millions de dollars consacrés à l'action humanitaire.

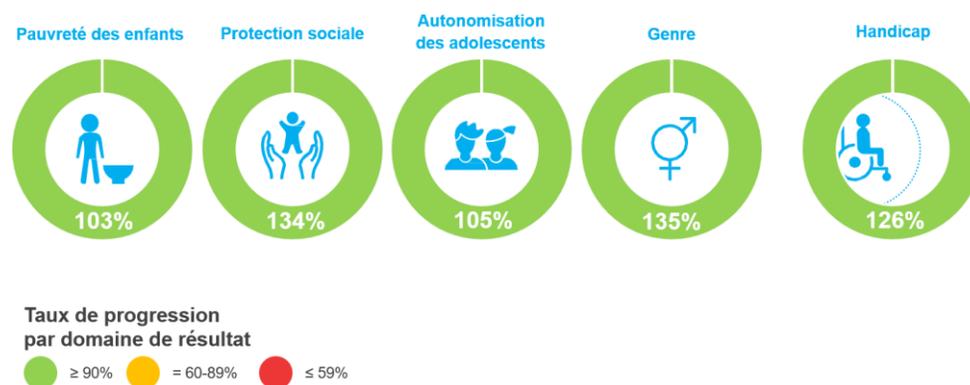
### E. Groupe d'objectifs 5 : Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie

63. La pandémie de COVID-19 a précipité près de 100 millions d'enfants supplémentaires dans la pauvreté multidimensionnelle, portant le nombre de ceux qui sont privés de leurs droits et de leur développement dans au moins un domaine – tel que l'éducation, la santé, le logement, la nutrition, l'assainissement ou l'eau – à près d'un milliard dans le monde. La crise a profondément accru la vulnérabilité des femmes et des filles, et 10 millions de filles supplémentaires risquent d'être exposées à des mariages précoces, outre les 100 millions d'épouses enfants qui étaient déjà prévues avant la pandémie d'ici à 2030. Elle a exacerbé les difficultés rencontrées par les 240 millions d'enfants handicapés dans le monde, soit 1 enfant sur 10.

64. En 2021, l'UNICEF s'est notamment associé à la Banque mondiale, à Save the Children International et à la Global Coalition on Child Poverty pour mettre en lumière les conséquences sans précédent de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté touchant les enfants et a aidé à la réalisation d'études d'impact dans 86 pays depuis 2020. Le Fonds a joué un rôle de premier plan dans la riposte à la COVID-19 en matière de protection sociale et d'action des systèmes de finances publiques, en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales.

65. L'UNICEF a élargi ses activités dans les domaines de la pauvreté touchant les enfants, des finances publiques, de la protection sociale, des questions de genre, du handicap et de l'autonomisation des adolescents pendant la période allant de 2018 à 2021. À l'avenir, l'organisation s'efforcera d'axer davantage ce groupe d'objectifs sur la réduction de la pauvreté touchant les enfants, d'aider les pays à mobiliser des ressources publiques aux fins d'un relèvement inclusif et d'améliorer l'accès à la protection sociale, y compris dans le contexte de crises humanitaires et de situations fragiles. Le renforcement des capacités des systèmes de protection sociale pour amortir les chocs sera une priorité tout comme la programmation inclusive et porteuse de transformation en ce qui concerne les questions de genre associant la protection sociale à d'autres services essentiels pour lutter contre les formes multiples de privation.

66. Au niveau des produits, les taux de progression en 2021 ont dépassé 90 % dans les cinq domaines de résultats du Groupe d'objectifs 5. L'UNICEF a atteint toutes ses cibles relatives aux produits pour ce groupe d'objectifs, à l'exception de celles concernant les mesures nationales, les rapports sur la pauvreté monétaire parmi les enfants et la distribution de kits d'urgence aux enfants en situation de handicap.



67. En 2021, l'UNICEF a aidé les pays à analyser et surveiller la pauvreté touchant les enfants et à l'inclure en tant que priorité dans ses stratégies nationales. À l'aide de systèmes de mesures et d'informations nationaux, 71 pays ont fait rapport sur la pauvreté multidimensionnelle et 86 sur la pauvreté monétaire touchant les enfants. L'UNICEF a apporté un appui à 78 pays pour renforcer leurs capacités à mesurer la pauvreté touchant les enfants, et 33 pays ont indiqué que les mesures, les analyses ou les actions de plaidoyer avaient débouché sur l'élaboration de politiques et de programmes qui avaient réduit cette pauvreté.

68. Les programmes de transferts en espèces soutenus par le Fonds ont concerné près de 133 millions d'enfants dans 95 pays, dont 19 millions ont bénéficié de l'assistance pécuniaire versée à 9,4 millions de foyers. Les programmes porteurs de transformations concernant les questions de genre et de protection sociale pour l'inclusion du handicap ont été considérablement renforcés. Les objectifs de genre ont été délibérément pris en compte dans la protection sociale dans 100 pays, soit une hausse de 29 pays par rapport à 2019. L'UNICEF a aidé les gouvernements de 53 pays à inclure les enfants handicapés dans les systèmes de protection sociale, soit une augmentation de 26 pays par rapport à 2019 et ceux de 22 pays à inclure les enfants en déplacement.



**105 pays** disposaient de mesures et de rapports nationaux sur la pauvreté des enfants



**Près de 133 millions d'enfants** ont bénéficié de programmes de transfert en espèces soutenus par l'UNICEF



**19,6 millions d'adolescents** ont participé à des initiatives d'engagement civique ou les ont menées dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF



**7,6 millions** d'adolescentes ont bénéficié d'interventions de prévention et de soins dans le cadre de programmes de l'UNICEF portant sur le mariage d'enfants, y compris des initiatives ayant trait aux compétences pratiques



**Plus de 4,8 millions d'enfants** handicapés ont bénéficié de programmes et de services

69. L'action menée au niveau national s'est intensifiée en 2021 en ce qui concerne les finances publiques et 65 pays contre 55 en 2020 ont fourni des données factuelles et renforcé les budgets du secteur social. Dans 74 pays, par rapport à 28 en 2020, l'UNICEF a fourni des données factuelles et un appui technique sur l'équité en matière de dépense, encourageant les gouvernements de 37 pays à prendre des mesures pour que les dépenses publiques soient réparties de manière plus équitable.

70. En 2021, 19,6 millions d'adolescents (54 % de filles) ont pris part à des initiatives citoyennes dans 125 pays, dont 5,7 millions à des actions humanitaires et près de 700 000 à des activités de sensibilisation aux changements climatiques. Ce résultat, à savoir près de quatre fois l'objectif fixé, montre l'engagement accru du Fonds et son investissement dans la mobilisation des adolescents. L'UNICEF a mené des consultations auprès des adolescents dans le cadre des processus de programmation dans presque tous les pays (92 %), même si seulement 22 % ont déclaré l'avoir fait avec des adolescents marginalisés, alors que l'objectif fixé était de 60 %.

71. En 2021, l'UNICEF est venu en aide à plus de 4,8 millions d'enfants en situation de handicap dans 148 pays au moyen de programmes tenant compte du handicap, y compris dans des situations humanitaires, soit plus du double des 2,2 millions de 2020. Le Fonds a fourni de l'eau potable à plus de 450 000 personnes handicapées en République arabe syrienne, alors que les initiatives inclusives de santé et d'hygiène menstruelles ont bénéficié à 8 700 filles et femmes handicapées au Myanmar. Plus d'un million d'enfants présentant un handicap ont bénéficié de services de protection sociale et 13 000 ont reçu des transferts en espèces au Mozambique.

72. En 2021, les dépenses globales engagées au titre des programmes relevant du Groupe d'objectifs 5 dans 157 pays se sont élevées à 727 millions de dollars, dont 352 millions au titre de l'action humanitaire.

## F. Action humanitaire

73. Du fait de la crise sans précédent déclenchée par la pandémie de COVID-19, 235 millions de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire et d'une protection en 2021 – soit le chiffre le plus haut jamais enregistré depuis des décennies, lequel devrait atteindre 274 millions en 2022, en raison notamment de la guerre en Ukraine. Ce sont toujours essentiellement les conflits violents et prolongés qui sont à l'origine des besoins humanitaires à l'échelle mondiale. En 2021, ils comprenaient l'aggravation des crises en Afghanistan, en Éthiopie et au Myanmar et l'augmentation des besoins humanitaires dans le centre du Sahel, à Cabo Delgado (Mozambique), au Soudan du Sud, au Soudan, en République bolivarienne du Venezuela et au Yémen.

74. Près de 35 millions (42 %) des 82,4 millions de personnes déplacées de force à la mi-2021 étaient des enfants âgés de moins de 18 ans, dont un grand nombre qui

étaient non accompagnés ou séparés de leurs familles. Les épidémies ont continué de se répandre, et les changements climatiques et les catastrophes naturelles ont été à l'origine d'une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et ont exacerbé les vulnérabilités déjà présentes, notamment dans les pays en proie à la violence.

75. L'UNICEF est intervenu dans 483 nouvelles crises humanitaires ou en cours dans 153 pays en 2021, contre 455 dans 153 pays en 2020. Parmi celles-ci on dénombrait 5<sup>19</sup> situations d'urgence de niveau 3 et 7<sup>20</sup> de niveau 2, 104 catastrophes naturelles, 84 crises sociopolitiques, 226 urgences sanitaires (dont les efforts faits pour lutter contre la pandémie de COVID-19), 27 crises nutritionnelles et 42 autres situations. L'UNICEF mène des activités dans un nombre croissant de conflits violents et d'environnements complexes et à haut risque en s'appuyant sur une procédure de gestion des risques de sécurité conforme tant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies qu'aux objectifs définis en matière de sécurité dans la version révisée des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire.

76. En 2021, l'UNICEF a pris des mesures pour rendre ses interventions humanitaires plus prévisibles, efficaces et équitables, en tenant compte des enseignements tirés des principales évaluations effectuées à cet égard. Ces changements ont déjà été intégrés dans la version révisée de ses Principaux engagements pour les enfants et dans les nouvelles consignes d'urgence. Avec la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport intitulé « Strengthening UNICEF's humanitarian action, The Humanitarian Review: findings and recommendations », ces initiatives permettront à l'UNICEF de mieux rendre compte à ses bénéficiaires et de mieux servir les intérêts des enfants.

77. Les principaux résultats obtenus en 2021 sur le plan humanitaire sont présentés dans le présent rapport dans le cadre des groupes d'objectifs respectifs et dans le rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF.

## G. Questions de genre

78. L'UNICEF a terminé 2021, dernière année de son Plan d'action 2018-2021 pour l'égalité des genres, sur une tendance positive dans l'ensemble en ce qui concerne les progrès accomplis dans ce domaine, tant aux niveaux programmatique qu'institutionnel. Les avancées notables réalisées dans des domaines programmatiques tels que l'hygiène et la santé menstruelles, l'éducation des filles, la prévention des mariages d'enfants, la protection sociale tenant compte des questions de genre, le secteur WASH (Eau, Assainissement et hygiène pour tous) et la santé maternelle illustrent la nécessité d'obtenir des résultats tangibles en matière d'égalité des genres, assortis d'indicateurs et d'objectifs clairs, et de mobiliser des financements axés sur les questions de genre. Une mobilisation souple des ressources et des partenariats élargis, notamment avec le secteur privé, ont favorisé des approches novatrices, comme le prouvent les résultats en matière de compétences et

<sup>19</sup> Les situations d'urgence prolongées en République arabe syrienne et au Yémen, la pandémie mondiale de COVID-19, le conflit qui sévit dans le nord de l'Éthiopie et en Afghanistan.

<sup>20</sup> Les situations humanitaires complexes en République bolivarienne du Venezuela et dans le centre du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) et à Cabo Delgado (Mozambique), les déplacements internes et les épidémies en République démocratique du Congo, l'escalade de la violence au Myanmar, les conséquences des changements climatiques et l'aggravation de la sécheresse dans le sud de Madagascar et le tremblement de terre en Haïti.

de pouvoir d'action des filles ainsi que de socialisation soucieuse de l'égalité des genres.

79. D'autres priorités, telles que la violence fondée sur le genre, les mutilations génitales féminines et l'accès des filles à l'enseignement secondaire se heurtent toujours à des obstacles profondément ancrés et persistants et sont, dans certains cas, sous-financées par des partenaires. Des risques préoccupants de retour en arrière ont été constatés dans ces domaines du fait des conséquences de la pandémie de COVID-19, comme le montrent les taux croissants de violence domestique, l'augmentation des décrochages scolaires parmi les adolescentes même après la réouverture des écoles et le nombre croissant de filles exposées à des mariages précoces. Il sera primordial de continuer à tenir compte des effets disproportionnés sur les filles et les femmes pour garantir les investissements indispensables pour réduire les inégalités qui existaient déjà avant la COVID-19 et qui se sont exacerbées et effacer les revers en termes d'égalité de genre, notamment dans le contexte des objectifs de développement durable.

80. L'UNICEF a fait des progrès significatifs en vue de devenir une organisation et un lieu de travail soucieux des questions de genre. L'application des critères institutionnels du Plan d'action pour l'égalité des genres aux domaines prioritaires, y compris le recours à l'analyse des questions de genre dans l'élaboration et le suivi des programmes de pays, montre que depuis 2018, les bureaux de pays de l'UNICEF s'attaquent de plus en plus aux obstacles sous-jacents qui empêchent la réalisation de cette égalité. La version révisée de 2020 des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire énonce également clairement les critères en matière d'égalité des genres et a permis ainsi d'intégrer plus activement cette dimension dans l'action humanitaire de l'UNICEF.

81. La politique de l'UNICEF en matière d'égalité des genres 2021-2030 et le Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes 2022-2025, achevés en 2021 et alignés sur le nouveau Plan stratégique, envisagent un rôle plus ambitieux pour le Fonds, en tant que fer de lance de l'égalité des genres au niveau mondial et définit une approche novatrice et fondée sur des valeurs de l'égalité femmes-hommes fondamentale pour les droits des enfants.

## **I. Renforcement de la performance institutionnelle**

### **A. Réforme de l'Organisation des Nations Unies**

82. En 2021, alors que les événements liés à la deuxième année de la pandémie mondiale ont accru l'urgence de revitaliser le multilatéralisme pour relever les défis interdépendants auxquels le monde est confronté, l'UNICEF a placé la collaboration avec d'autres entités des Nations Unies au centre de toutes ses activités. L'organisation est restée déterminée à faire progresser la réforme du système des Nations Unies pour le développement, afin de renforcer sa capacité à fournir un appui efficace et cohérent aux pays, indispensable pour réaliser les objectifs de développement durable.

83. L'UNICEF a participé à l'action intégrée et multidimensionnelle menée par le système de développement des Nations Unies pour relever les défis socioéconomiques de la pandémie de COVID-19. D'autres partenariats stratégiques avec des entités des Nations Unies ont été axés sur des domaines pouvant contribuer grandement à accélérer les résultats et à accroître les bénéfices pour les enfants, notamment le Plan d'action conjoint pour les enfants réfugiés avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin d'accélérer l'inclusion des enfants réfugiés et de leurs familles dans les systèmes nationaux, ainsi que le

Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/l'excision qui est entré dans sa quatrième phase en 2021. Un nombre croissant de bureaux de pays de l'UNICEF ont exécuté conjointement des programmes d'autres entités des Nations Unies, soit 87 % par rapport à la cible de 74 % fixée pour 2021. La part des fonds de financement commun interinstitutions dans le total des ressources autres que les ressources de base de l'UNICEF a augmenté pour ce qui est des interventions axées sur le développement, mais elle a légèrement diminué s'agissant des interventions humanitaires.

84. L'UNICEF a collaboré avec d'autres entités des Nations Unies, y compris le Bureau de la coordination des activités de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le FNUAP et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-femmes), pour améliorer les analyses communes de pays et veiller à ce que les descriptifs de programme de pays découlent directement du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Conformément aux dispositions de financement convenues pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, l'UNICEF a transféré en 2021 au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies 6,4 millions de dollars de prélèvements aux fins de la coordination et 8,3 millions de dollars au titre de la participation aux coûts prévue dans l'accord de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

85. L'UNICEF a continué de jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne les aspects opérationnels de la réforme des Nations Unies pour accroître les gains d'efficacité – en tant que facilitateur essentiel de l'intégration des droits des enfants dans les programmes de développement à l'échelon national. Le Fonds a coprésidé le Groupe des innovations institutionnelles du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et l'équipe spéciale chargée des rapports sur l'impact des mesures d'efficacité et a présidé l'Équipe spéciale chargée de la question des locaux partagés jusqu'à la fin du mois de septembre 2021. L'UNICEF a atteint l'objectif de 53 % de locaux communs en 2021, en hausse par rapport à un taux de référence de 39 % en 2018, et créé des champions en matière de reconnaissance mutuelle.

86. Le Fonds soutient la mise en place de la stratégie relative aux activités d'appui pour réduire les frais généraux afin de libérer davantage de fonds pour les programmes. La stratégie a été mise en œuvre dans 127 bureaux de l'UNICEF, atteignant la cible fixée pour 2021 avec des économies estimées à 72 millions de dollars sur une durée de cinq ans.

87. L'UNICEF a tenu compte des mandats liés à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies dans son Plan stratégique pour 2022-2025. Le cadre de résultats a intégré des indicateurs sur l'action climatique et la durabilité environnementale, le lien entre l'action humanitaire et le développement, le handicap, l'égalité de genre et la prévention de la violence et de la discrimination, les activités et l'efficacité opérationnelle et le financement. En coopération avec les partenaires de l'Organisation des Nations Unies, le Fonds a identifié 11 indicateurs communs et une série d'autres indicateurs complémentaires montrant les domaines où il envisageait d'obtenir des résultats en synergie avec d'autres entités des Nations Unies.

## **B. Stratégies**

88. L'UNICEF a collaboré avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme pour défendre les droits des enfants, notamment avec le Comité des droits de l'enfant, le Comité des droits des personnes handicapées, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et l'Examen périodique

universel. L'organisation a amplifié son action en faveur des droits des enfants dans le cadre de forums intergouvernementaux tels que le Conseil des droits de l'homme et la Troisième Commission de l'Assemblée générale ainsi que d'autres forums du système des Nations Unies dans son ensemble.

89. Conformément à la stratégie du système des Nations Unies quant à la coopération Sud-Sud et triangulaire, l'UNICEF a renforcé ses partenariats avec les organismes des Nations Unies – notamment l'UNESCO, le FNUAP, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation panaméricaine de la santé et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en s'attachant à la réalisation d'objectifs de développement durable communs dans les domaines de l'éducation, de la nutrition et de la santé ainsi que des activités de riposte et de relèvement face à la COVID-19. La coopération Sud-Sud et triangulaire axée sur la demande avec l'Afrique et les pays les moins avancés a été renforcée, y compris par la collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine.

90. L'appui apporté à l'UNICEF par la communauté internationale n'a jamais été aussi fort. Les soutiens de l'organisation sont passés de 79,7 millions en 2018 à 160,2 millions en 2021, dont 114,9 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux, 18,8 millions d'U-Reporters, 12,6 millions de volontaires (en hausse de 1 million par rapport à 2018), 9,3 millions de donateurs actifs et 4.6 millions d'enfants participant à des initiatives d'éducation à leurs droits avec les comités nationaux. Les actions de sensibilisation menées au niveau mondial en faveur des vaccins, de l'éducation, de la santé mentale, de l'eau, du climat, de la nutrition et de la protection de l'enfance dans des contextes humanitaires a débouché sur des changements positifs au niveau des politiques et la prise de mesures dans 92 % des pays concernés.

91. Les produits de l'UNICEF ont été bons en 2021, avec une augmentation générale de 32 % pour la période 2018-2020 par rapport à 2014-2017. Le financement des appels humanitaires a continué de poser problème – face à un nombre record de besoins humanitaires – tout comme la collecte de ressources ordinaires et autres financements souples qui, comme l'a montré la riposte à la COVID-19, sont indispensables pour que l'organisation soit en mesure de répondre rapidement, d'innover, de s'adapter aux besoins changeants des enfants et de s'acquitter des activités de base dans des domaines tels que les données et la recherche, le genre et la transformation numérique.

92. En 2021, l'UNICEF a acheté pour 7,18 milliards de dollars de fournitures et de services auprès de près de 11 150 entreprises. De 2018 à 2021, il a dépassé de 335,5 millions de dollars la cible prévue de 670 millions de dollars d'économie, grâce à des achats et à une coopération stratégiques, affichant pour la seule année 2021 des économies de l'ordre de 117,9 millions de dollars. Le Fonds, qui est le principal partenaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 en ce qui concerne l'approvisionnement et la logistique, a collaboré avec celui-ci afin de livrer 958 millions de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays. Avec l'appui du Fonds, 10 engagements d'achat anticipé ont été conclus entre des fabricants et Gavi, l'Alliance du vaccin. L'UNICEF a mis en œuvre la Charte de la chaîne d'approvisionnement du Forum économique mondial et de l'industrie des transports ainsi que son Initiative de fret aérien et s'est associé à 16 transporteurs aériens et maritimes pour garantir le transport prioritaire des fournitures pour lutter contre la COVID-19.

93. Afin de convertir les vaccins en vaccinations, l'UNICEF a élargi sa base de fournisseurs pour faire face à la demande croissante de seringues et livré plus de 849,5 millions de seringues à 92 pays. Il a acheté et livré 800 unités de réfrigération destinées à l'entreposage de 200 millions de vaccins à acide ribonucléique messager

(ARN messenger) qui nécessitent des températures de réfrigération de -80 °C à plus de 70 pays. En janvier 2022, l'OMS, l'UNICEF et Gavi ont créé le Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19, une initiative interinstitutions s'appuyant sur les ressources disponibles aux niveaux international, régional et national afin de mieux évaluer les besoins des pays et de contribuer à accélérer la couverture vaccinale dans ceux qui rencontrent le plus de difficultés pour atteindre leurs objectifs.

94. La demande et les besoins de financement restant élevés en ce qui concerne les équipements de protection individuelle de qualité, l'UNICEF en a livré plus de 434 millions à 115 pays pour protéger les agents de première ligne et assurer la continuité des services de santé. Les négociations avec les fournisseurs ont permis d'obtenir des réductions de 40 % sur les prix des tests de diagnostic de la COVID-19, et plus de 7 millions de tests de diagnostic rapides ont été livrés dans le monde. Des traitements, y compris 17,4 millions de comprimés et d'ampoules de dexaméthasone ont été fournis à 37 pays, et 21 034 générateurs d'oxygène ont été livrés pour répondre aux pénuries d'oxygène, notamment en Asie du Sud-Est.

95. Les efforts déployés pour mobiliser des partenariats et des ressources en faveur des enfants ont été déterminants pour faciliter un accès équitable et accéléré aux fournitures et services nécessaires pour lutter contre la COVID-19 en 2021. L'UNICEF a mobilisé les donateurs du secteur privé qui se sont engagés à verser un peu plus d'un milliard de dollars pour l'appel Action humanitaire pour les enfants concernant le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, les appels nationaux et le dispositif de financement de l'Accélérateur ACT, et un montant net de 279 millions de dollars provenant de plus de 500 partenariats et contributions avait été collecté fin 2021. En outre, l'UNICEF et le Groupe de la Banque mondiale ont signé 56 accords dans 35 pays (27 en Afrique) pour la fourniture et le déploiement de vaccins contre la COVID-19, de tests, de traitements et d'équipements de protection individuelle, pour un montant net de 1 074 milliards de dollars.

96. En 2021, l'UNICEF a pris des mesures pour devenir une organisation plus axée sur les données factuelles dans laquelle l'apprentissage, le principe de responsabilité et la volonté de progresser constituent une part essentielle de la culture institutionnelle et un facteur de performance. L'organisation s'est fondée sur des évaluations pour éclairer ses processus de prise de décisions, adopter une démarche évaluative de la lutte contre la COVID-19 et tirer des enseignements pour mieux se préparer aux situations d'urgence futures. Les évaluations du Fonds ont été effectuées à partir de méthodes de collecte de données à distance et autres moyens alternatifs, en tant qu'adaptations nécessaires face aux défis posés par la COVID-19 et en tant que méthodes complémentaires des approches traditionnelles prometteuses pour l'avenir.

97. En 2021, le Fonds a lancé deux initiatives sur les données pour améliorer la visibilité et l'inclusion des enfants ayant un handicap. Le rapport mondial intitulé « Seen, counted, included: using data to shed light on the well-being of children with disabilities », a présenté les premières évaluations mondiales et régionales jamais réalisées du nombre d'enfants présentant un handicap ainsi que des informations sur plus de 60 indicateurs relatifs au bien-être des enfants. L'UNICEF a créé le Centre d'excellence sur les données relatives aux enfants en situation de handicap afin de générer un plus grand nombre de données probantes utiles pour la prise de décisions et les actions de sensibilisation, en renforçant la disponibilité et la qualité des données. Dans le même temps, le Fonds a continué de s'imposer comme le premier fournisseur mondial de données sur la situation des enfants dans le monde – avec

data.unicef.org qui est dorénavant la première source de données sur les enfants avec ses plus de 3 millions d'utilisateurs dans le monde.

98. L'UNICEF a également renforcé la fonction Données en associant différents flux de données afin d'obtenir plus rapidement des informations plus nombreuses et plus détaillées. Redoublant d'efforts pour tirer parti des atouts uniques du programme d'enquête en grappes à indicateurs multiples, le Fonds a recoupé les données de l'enquête sur les ménages avec des données administratives solides, des mégadonnées provenant de flux de médias sociaux et nouveaux, des enregistrements de données de téléphones mobiles, l'analyse par intelligence artificielle d'images satellites et de drones et numérisé la collecte de données communautaires. L'enquête en grappes à indicateurs multiples réalisée par téléphone (MICS Plus) a permis d'obtenir rapidement des données (mensuelles) sur des échantillons représentatifs complets des populations de la Géorgie et de la Mongolie. Grâce à son nouveau plan stratégique, l'UNICEF améliorera encore la gouvernance et l'utilisation combinée de plusieurs flux de données pour le plus grand bénéfice des enfants.

### C. Gestion de la performance

99. La gestion de la performance par l'UNICEF a été solide tout au long des quatre années du Plan stratégique, même si l'organisation a dû faire face aux effets de la pandémie et à d'autres défis imprévus. La performance globale en ce qui concerne les cinq facteurs de réussite a été positive, à l'exception du nouveau facteur relatif à une « culture plus axée sur les valeurs », défini lors de l'examen à mi-parcours en 2020, assorti de cibles aussi ambitieuses que possible et tenant compte de l'engagement de l'institution envers les normes les plus rigoureuses dans ce domaine. Même si le Fonds a accompli des progrès significatifs en matière de culture institutionnelle depuis 2018, il doit continuer d'améliorer la ponctualité des enquêtes et l'approche globale de la mesure des résultats dans ce domaine important.

100. En 2021, l'UNICEF a réalisé des progrès satisfaisants pour gagner en efficacité dans la mise en œuvre des processus et programmes, y compris dans ses activités humanitaires, et a davantage rationalisé les activités de ses bureaux nationaux et régionaux. L'organisation a poursuivi ses efforts pour que tout le personnel soit traité avec respect, dans un environnement qui incite chacun à contribuer et à développer ses talents, ses compétences et une réflexion innovante.

101. L'UNICEF a réalisé des avancées importantes en 2020 et en 2021 en ce qui concerne le recueil et le suivi de données sur la culture institutionnelle, y compris la diversité, l'équité et l'inclusion. Le premier sondage numérique semestriel sur la culture sur le lieu de travail a permis de recueillir des données en temps réel sur des aspects tels que la sécurité et la confiance psychologiques, l'autonomisation, la confiance dans l'équipe d'encadrement et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Afin de mieux responsabiliser à la culture sur le lieu de travail, les sondages numériques sont intégrés aux tableaux de bord des résultats des bureaux ainsi qu'aux appréciations du comportement professionnel des chefs de bureau. L'UNICEF suit de près les données, les analyse et organise des conversations de suivi avec les bureaux pour aider à améliorer la culture du lieu de travail.

102. En 2021, l'effectif total était de 15 905 personnes, en augmentation de 15 % par rapport au chiffre de 13 792 personnes en 2017, le personnel recruté sur le plan national représentant 70,5 % pour la quatrième année consécutive. Compte tenu de l'autorisation donnée à la Directrice générale de créer, selon les besoins, des postes de direction supplémentaires, sept nouveaux postes ont été approuvés en 2021, financés sur les ressources du budget institutionnel approuvé. L'UNICEF a amélioré la gestion des ressources humaines en mettant en place de nouvelles initiatives sur le

bien-être du personnel, la formation et l'évolution des carrières. Étant donné que le personnel de l'UNICEF a été touché par la COVID-19, le télétravail a été renforcé et s'est poursuivi conformément à la politique sur l'aménagement des modalités de travail dans de nombreux lieux d'affectation.

103. L'UNICEF a fait des progrès importants en matière de parité des sexes au cours de la période 2018-2021, laquelle a été dans l'ensemble préservée dans la catégorie du personnel recruté sur le plan international et s'efforce de remédier aux déséquilibres restants dans certains bureaux et domaines fonctionnels. Dans la catégorie des agents des services généraux, en ce qui concerne certains postes, essentiellement dans le domaine fonctionnel des transports (notamment les chauffeurs), les effectifs sont demeurés essentiellement masculins. Pour recruter plus de femmes à ces postes, l'UNICEF continuera de mettre en œuvre en 2022 des programmes proactifs visant à attirer des candidates et candidats talentueux ainsi que des programmes d'inclusion professionnelle.

104. Plus de la moitié des bureaux de pays ont élaboré des programmes ciblés pour attirer les groupes sous-représentés. De nouveaux programmes ont été mis en place pour offrir un appui personnalisé à la progression de carrière destinés aux jeunes et aux membres du personnel souffrant d'un handicap. Toutefois, seulement 24 % des bureaux ont indiqué pouvoir proposer un aménagement raisonnable lors du processus de recrutement. Le Fonds intensifiera ses efforts pour recruter des personnes handicapées.

105. L'UNICEF a fait appel à des technologies numériques pour assurer la continuité de ses opérations et sa résilience pendant la pandémie de COVID-19. La transition vers un nouveau centre informatique à Valence (Espagne) a été achevée et permettra d'obtenir de meilleurs résultats en termes d'efficacité et d'efficience opérationnelle, de renforcer l'ensemble des infrastructures en nuage et la visioconférence et d'améliorer la sécurité de l'information. Ce nouveau lieu a pour atout principal d'être en étroite relation avec le Centre de services mondial, qui accueille la base d'appui des Nations Unies et avec lequel un mémorandum d'accord et un accord de prestation de services ont été signés.

#### **IV. Produits, charges et mobilisation des ressources<sup>21</sup>**

106. En dépit du ralentissement économique mondial et de l'incertitude liés à la COVID-19, 2021 a été une année record pour l'UNICEF, avec un revenu total de 8 57 milliards de dollars, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2020.

107. En 2021, le montant total des produits provenant du secteur public (États, organisations intergouvernementales et arrangements interorganisations) a augmenté de 520 millions de dollars, soit 9 % par rapport à 2020. Les produits relevant du secteur privé (comités nationaux, donateurs individuels, organisations non gouvernementales et fondations) ont augmenté de 29 %, pour atteindre 2,08 milliards de dollars.

---

<sup>21</sup> Les informations financières n'ont pas fait l'objet d'un audit.

108. Le montant total des produits au titre des ressources ordinaires émanant du secteur public est passé à 762 millions de dollars en 2021 (contre 412 millions en 2020) tandis que le montant des ressources ordinaires émanant du secteur privé a atteint 819 millions de dollars (contre 773 millions de dollars en 2020). La part des ressources ordinaires dans les recettes totales a augmenté de 3 points de pourcentage par rapport à 2020, passant de 19 % à 22 %. En 2021, 116 pays ont contribué aux ressources de l'UNICEF. Les principaux bailleurs de fonds en 2021 étaient la Suède, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la Belgique et la Norvège.

109. Les recettes au titre de l'aide humanitaire [autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)], d'un montant de 3,05 milliards de dollars en 2021, étaient de 30 % supérieures à celles de 2020. Les besoins de financement humanitaire sont passés de 6,32 milliards de dollars en 2020 à 7,17 milliards de dollars en 2021, ce qui représente la plus forte demande de financement jamais faite par l'UNICEF pour l'action humanitaire. Malgré l'intensification croissante des besoins, l'UNICEF n'avait reçu, fin décembre 2021, qu'environ 41 % des contributions des donateurs humanitaires, soit 2,96 milliards de dollars.

110. Le montant total des dépenses afférentes à l'action humanitaire en 2021 s'élevait à 3,60 milliards de dollars, soit 57 % des dépenses totales de 2021. Sur ce montant, 3,41 milliards de dollars provenaient d'autres ressources. Parmi les 30 bureaux de pays ayant effectué le plus de dépenses, environ 62 % des dépenses au niveau des pays relevaient de l'action humanitaire. Ces bureaux étaient à l'origine de 74 % des dépenses humanitaires et non humanitaires réalisées au niveau des pays concernés, et 27 d'entre eux avaient lancé des appels en faveur de l'action humanitaire pour les enfants en 2021.

Tableau 1  
**Sources et catégories de produits, 2020 et 2021**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source des produits</i>	<i>Montant effectif 2020</i>	<i>Montant effectif 2021</i>	<i>Montant prévu 2021<sup>a</sup></i>
<b>Ressources ordinaires</b>			
États et organismes intergouvernementaux <sup>b, c</sup>	412	762	536
Secteur privé <sup>c</sup>	773	819	756
Autres produits <sup>d</sup>	242	275	126
<b>Total (ressources ordinaires)</b>	<b>1 427</b>	<b>1 855</b>	<b>1 418</b>
<b>Autres ressources (affectées aux opérations ordinaires)</b>			
États et organismes intergouvernementaux	2 740	2 476	2 315
Secteur privé	546	719	629
Arrangements interorganisations	477	465	200
<b>Total partiel – autres ressources (affectées aux opérations ordinaires)</b>	<b>3 763</b>	<b>3 660</b>	<b>3 144</b>
<b>Autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)</b>			
États et organismes intergouvernementaux	1 776	2 219	1 528
Secteur privé	291	541	203

<i>Source des produits</i>	<i>Montant effectif 2020</i>	<i>Montant effectif 2021</i>	<i>Montant prévu 2021<sup>a</sup></i>
Arrangements interorganisations	290	294	180
<b>Total partiel – autres ressources (affectées aux opérations d’urgence)</b>	<b>2 358</b>	<b>3 054</b>	<b>1 911</b>
<b>Total – autres ressources</b>	<b>6 121</b>	<b>6 714</b>	<b>5 055</b>
<b>Total des produits</b>	<b>7 548</b>	<b>8 570</b>	<b>6 473</b>

*Note* : Les chiffres étant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme de leurs éléments.

<sup>a</sup> Selon les estimations financières approuvées par le Conseil d’administration en septembre 2021 (E/ICEF/2021/AB/L.6/Add.1). Les données de cette colonne ont été établies selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

<sup>b</sup> Les ressources ordinaires brutes provenant des États comprennent le montant des impôts sur le revenu versé par l’UNICEF pour le compte des citoyens des États qui contribuent aux ressources ordinaires.

<sup>c</sup> Les montants effectifs pour 2020 et 2021 comprennent des contributions de 53 millions de dollars et 65 millions de dollars, respectivement, destinées à des activités de gestion spécifiques.

<sup>d</sup> Les autres produits comprennent les recettes tirées des intérêts, des services d’achat et d’autres sources.

Tableau 2  
**Source de produits, 2020 et 2021**

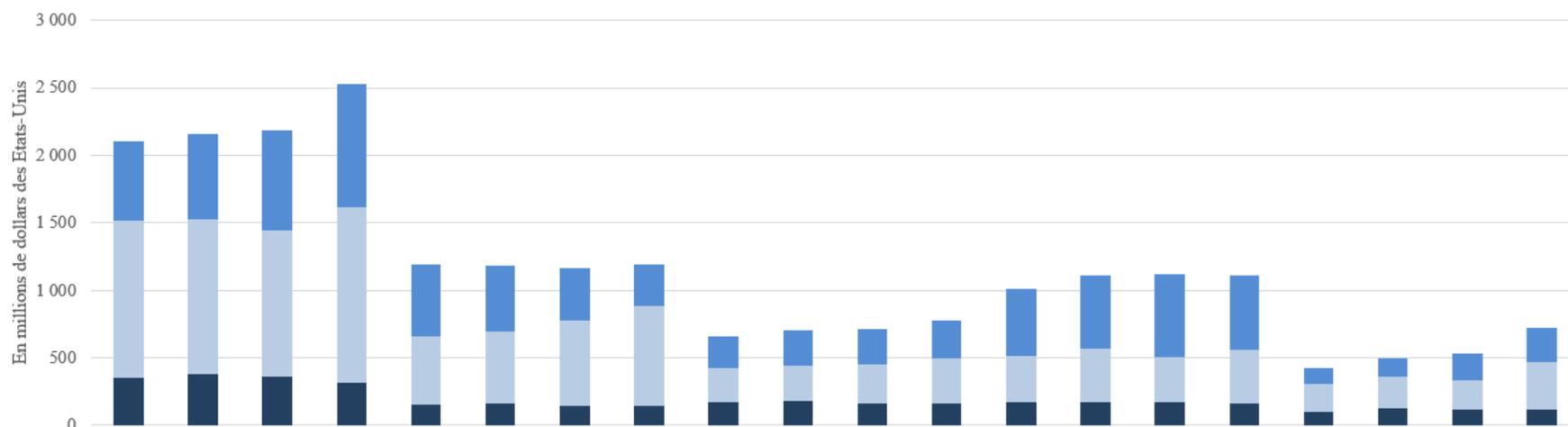
(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source des produits</i>	<i>Montant effectif 2020</i>	<i>Montant effectif 2021</i>	<i>Montant prévu 2021<sup>a</sup></i>
États et organismes intergouvernementaux	4 929	5 457	4 379
Secteur privé	1 610	2 079	1 588
Arrangements interorganisations	767	759	380
Autres	242	275	126
<b>Total des produits</b>	<b>7 548</b>	<b>8 570</b>	<b>6 473</b>

*Note* : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes.

<sup>a</sup> Selon les estimations financières approuvées par le Conseil d’administration en septembre 2021 (E/ICEF/2021/AB/L.6/Add.1). Les données de cette colonne ont été établies selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

Figure II  
Appui direct aux programmes par groupe d'objectifs et type de ressources, 2018, 2019, 2020 et 2021



	<i>Chaque enfant survit et s'épanouit</i>				<i>Chaque enfant apprend</i>				<i>Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation</i>				<i>Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre</i>				<i>Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie</i>				<i>Total (arrondi)</i>			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Ressources ordinaires	353	379	365	319	150	165	146	142	172	178	161	164	171	175	169	162	103	122	117	120	949	1 020	958	907
Autres ressources (affectées aux opérations ordinaires)	1 160	1 149	1 081	1 298	509	533	626	746	255	266	288	332	341	392	334	401	201	241	221	353	2 466	2 581	2 549	3 131
Autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)	593	625	736	914	534	485	395	304	231	264	263	277	499	542	620	547	123	134	195	253	1 980	2 049	2 208	2 296
<b>Total</b>	2 106	2 153	2 181	2 531	1 192	1 183	1 167	1 192	658	708	712	773	1 011	1 109	1 122	1 111	427	497	533	727	5 395	5 650	5 715	6 334

111. En 2021, l'UNICEF n'a ménagé aucun effort pour se conformer au principe de recouvrement des coûts et aux décisions du Conseil d'administration. Au total, deux dérogations ont été accordées et ont eu une incidence d'environ 1,96 millions de dollars<sup>22</sup>.

## V. Orientations futures

112. Tout au long de la période couverte par le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021, plusieurs enseignements clés ont été dégagés de l'expérience acquise en matière de programmation dans des contextes humanitaires et de développement, notamment dans le cadre des actions menées pour lutter contre la COVID-19 ainsi que des examens et des évaluations des activités de l'UNICEF. Le Fonds a déjà intégré ces enseignements dans la formulation de son Plan stratégique pour 2022-2025. La pandémie a notamment mis en lumière l'importance cruciale d'investir dans le renforcement des systèmes et la nécessité d'intégrer les services afin que chaque enfant et chaque communauté puisse accéder aux services et au soutien essentiels. En 2021, il est devenu évident que les investissements faits par l'UNICEF dans le renforcement des systèmes avant la pandémie avaient joué un rôle déterminant en aidant les pays à retrouver la voie du progrès que les conséquences de la COVID-19 leur avaient fait perdre, renforçant davantage la nécessité d'une plus grande flexibilité des ressources ordinaires.

113. La pandémie a permis de tirer des enseignements importants quant à l'état de préparation – mettant en lumière de graves lacunes ainsi que sa pluralité. Au-delà de la nécessité urgente de renforcer les systèmes de santé ainsi que les capacités locales, nationales et internationales pour prévenir les urgences de santé publique et y répondre, la pandémie a montré que les efforts de préparation exigeaient également de mettre en place des moyens pour faire face aux conséquences socioéconomiques – afin que les systèmes puissent continuer à fournir l'ensemble des services essentiels aux enfants qui en dépendent et que les familles puissent bénéficier d'un appui afin de satisfaire leurs besoins matériels de base et de surmonter les conséquences psychologiques de la crise.

114. L'UNICEF a axé son action sur le renforcement de mesures de protection sociale adaptées aux chocs pour que les systèmes soient prêts à répondre à une augmentation rapide des besoins, en œuvrant dans tous les secteurs pour que les écoles, les dispensaires et autres institutions disposent des équipements suffisants pour faire face aux menaces en matière de santé publique ainsi qu'aux risques liés aux catastrophes, aux changements climatiques et aux conflits. L'organisation s'est également efforcée d'élargir encore les solutions numériques et autres pour dispenser des formations, fournir des services sociaux et de santé et mobiliser davantage la population afin d'assurer leur continuité même en cas de crises limitant les déplacements ou déplaçant des populations et de veiller à ce que les interventions humanitaires favorisent l'appropriation et le développement des capacités au niveau local, renforçant ainsi les institutions et les communautés.

115. Le resserrement de la cohésion sociale – par la lutte contre la discrimination et le renforcement de la responsabilité et de la participation, pour des services et systèmes équitables et adaptés aux enfants et à leurs communautés – est un autre élément clé, comme la santé mentale et le soutien psychologique, pour consolider la résilience des individus et des familles. Dans le nouveau Plan stratégique, la programmation tenant compte des risques dans les domaines d'intervention qui

---

<sup>22</sup> Voir la section du rapport sur l'application du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021.

associer action humanitaire et développement est considérée comme une stratégie clé et met l'accent sur la résilience dans tous les programmes de l'UNICEF pour que les personnes, les familles, les communautés et les institutions soient mieux à même de se préparer aux crises, de les prévenir, d'y faire face et de se relever par la suite.

116. L'UNICEF tirera parti des adaptations et des innovations fructueuses de sa programmation qui ont permis d'assurer la continuité de ses activités et de son appui pour renforcer les systèmes nationaux face aux perturbations causées par la pandémie. Il s'agit notamment d'approches souples associant les populations locales telles que la prise en charge simplifiée de l'émaciation, grâce à laquelle l'UNICEF a pu accroître le nombre d'enfants qui ont reçu un traitement et des soins pendant toute la durée de la pandémie. Il faut également citer les modalités numériques, y compris les plateformes de gestion de l'information pour la prise en charge des dossiers de protection de l'enfance, telles que Primero et les plateformes d'apprentissage à distance, notamment le Passeport pour l'apprentissage – lesquelles ont été considérablement élargies en 2021.

117. Pour catalyser l'innovation de manière durable, l'UNICEF tiendra compte des résultats de l'évaluation de l'innovation dans ses travaux effectuée en 2018 ainsi que des enseignements tirés des initiatives réussies telles que le programme de création de moyens de subsistance et de compétences utiles à la vie « UPSHIFT », la plateforme du système d'information sanitaire « DHIS2 » et le programme d'alphabétisation « Can't Wait to Learn » destiné aux enfants non scolarisés grâce auquel ils peuvent également acquérir des compétences en mathématiques. À cet effet, l'UNICEF a compris qu'il était essentiel de collaborer étroitement avec les institutions locales, de s'assurer d'un engagement et d'une maîtrise au niveau national et de réduire progressivement les contributions financières pour permettre aux homologues d'assurer la viabilité financière.

118. L'examen humanitaire, l'évaluation du précédent Plan stratégique et l'expérience de la riposte à la COVID-19 ont tous souligné la nécessité pour l'UNICEF de renforcer la coordination, la cohérence et la collaboration entre les interventions humanitaires et les activités de développement, conformément à son double mandat. Compte tenu de ces enseignements, le Fonds a intégré l'action humanitaire à toutes les solutions envisagées dans son nouveau Plan stratégique ainsi que des programmes spécifiques et des engagements opérationnels pour mettre en œuvre les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. La pandémie a souvent fait ressortir les fractures sociales, la discrimination et les mécontentements dans le monde, soulignant la nécessité de s'attaquer à ces causes profondes de troubles sociaux, d'instabilité et de conflit. Les conflits et la fragilité figurent parmi les facteurs de risques les plus élevés pour les droits et le bien-être des enfants et la réalisation des objectifs de développement durable, une leçon maintes fois apprise, et qui s'est répétée début 2022, alors que l'escalade rapide de la guerre en Ukraine a entraîné la destruction d'écoles, d'hôpitaux, de maisons et la mort de nombreux civils et a déclenché un déplacement massif de réfugiés.

119. S'appuyant sur un nombre sans précédent de consultations avec des enfants et des jeunes partout dans le monde lors de l'élaboration du nouveau Plan stratégique, faisant face à une exacerbation considérable des inégalités pendant la pandémie et s'alignant sur les mouvements mondiaux pour une justice sociale, L'UNICEF se tourne vers une approche des inégalités et de la discrimination porteuse de changements et intersectionnelle, indispensable pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités de genre, au racisme, à l'homophobie, au capacitisme et à toutes les formes de discrimination et pour transformer les institutions et les normes afin qu'aucun enfant ne soit laissé de côté. Réaffirmant que l'égalité des sexes demeure au centre de toutes ses activités, le Fonds a décidé d'adopter une approche porteuse

de transformations en matière d'égalité des genres dans tous ses programmes et reconnaît la nécessité vitale de ne pas relâcher ses efforts, d'investir et de s'engager sans discontinuer pour que tous les enfants et les adolescents puissent aller de l'avant, quelle que soit leur identité de genre. S'appuyant sur de nouvelles données probantes et guidé par une nouvelle politique et stratégie en matière de handicap et d'inclusion, l'organisation veille à ce que les enfants et les pourvoyeurs de soins souffrant de handicap puissent accéder sans entraves à des services inclusifs ainsi qu'à une aide au niveau communautaire, y compris grâce à des mesures ciblées telles que la fourniture d'équipement d'assistance et la promotion de l'accessibilité.

120. Répondant à l'examen à mi-parcours et à l'évaluation du Plan stratégique pour 2018-2021, qui a conclu que dans la réalisation des produits, les progrès réels ne se traduisaient pas toujours par un changement proportionné et durable pour les enfants, le nouveau Plan stratégique de l'UNICEF est orienté de façon à induire ce changement. Son approche stratégique est axée sur les changements systémiques susceptibles de s'attaquer aux causes multidimensionnelles profondes de la violation des droits des enfants dans tous les contextes, y compris les crises humanitaires et les situations fragiles. Cette approche est nécessairement fondée non pas sur ce que l'UNICEF peut faire seul, mais sur la mobilisation d'une large coalition de partenaires pour maximiser l'impact collectif.

121. Aujourd'hui, pour envisager l'avenir, il faut tenir compte du fait que nous nous trouvons actuellement dans une situation volatile et que le futur est incertain, tout en demeurant fidèle à notre engagement envers les enfants. Ce qui est certain c'est qu'une action collective est nécessaire dès à présent pour accélérer l'accès équitable de tous les pays aux vaccins et aux traitements contre la COVID-19, préserver les dépenses sociales et considérer comme prioritaires les services et l'appui indispensables que nécessitent les enfants et leurs familles, sans discrimination d'aucune sorte, faire respecter les droits des enfants touchés par les conflits, fournir un soutien constant pour renforcer des systèmes nationaux inclusifs et résilients et améliorer l'état de préparation et les capacités à faire face aux chocs à venir. Avec ses partenaires, l'UNICEF jette les bases d'une solidarité mondiale renouvelée et du changement planétaire profond nécessaire de toute urgence pour relever les défis posés par la COVID-19, les conflits et les changements climatiques et au sortir de la crise, édifier un monde dans lequel chaque enfant pourra s'épanouir et aura les moyens de façonner son propre avenir, dans le respect de ses droits.

## VI. Projet de décision

### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport annuel de 2021 de la Directrice générale de l'UNICEF ainsi que du rapport sur la mise en œuvre du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021, du rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, de l'annexe conjointe sur la mise en œuvre du chapitre commun des plans stratégiques pour 2018-2021, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ainsi que du compendium des données et du tableau de bord des résultats ;

2. *Décide* de transmettre au Conseil économique et social les rapports susmentionnés ainsi qu'un résumé des observations et orientations qu'il a formulées.